

**Ville de La Chaux-de-Fonds**

Groupe de pilotage  
d'accueil extrascolaire

Institut de recherches  
économiques (irene)  
Université de Neuchâtel

# **La politique d'accueil de la jeunesse à La Chaux-de-Fonds**

*Rapport provisoire*

Groupe de pilotage : *Alexandre Bédât  
Jean-Luc Kernen  
Jean-Marie Tran  
Yves Scheurer*

**irene :** *Françoise Voillat  
Stéphane Ramsbacher*

*Décembre 2005*

## Sommaire

1. INTRODUCTION .....	5
1.1 Contexte.....	5
1.2 Objectifs.....	5
1.3 Méthode.....	6
1.3.1 Enquête .....	6
1.3.2 Les domaines concernés .....	6
1.3.3 Les groupes de travail.....	7
1.3.4 Concept de l'accueil extrascolaire.....	8
2. DÉFINITION DE LA NOTION D'ACCUEIL .....	9
2.1 Contexte.....	9
2.1.1 L'extrafamilial.....	9
2.1.2 Le parascolaire .....	9
2.1.3 L'extrascolaire.....	9
2.2 Champ d'application.....	10
3. LES ACTEURS.....	11
3.1 Les sociétés .....	11
3.1.1 Définition des sociétés .....	11
3.1.2 Domaines d'activités des sociétés .....	11
3.1.3 Statut des sociétés.....	12
3.1.4 Liste des sociétés répondantes à l'enquête.....	13
3.2 Les jeunes.....	13
3.3 Les pouvoirs publics.....	14
4. L'ÉTAT DES LIEUX .....	16
4.1 Activités pour les jeunes.....	16
4.1.1 Les activités sportives.....	16
4.1.2 Les activités culturelles .....	18
4.1.3 Les activités de loisirs .....	19
4.1.4 Les activités d' « accueil » .....	20
4.1.5 Les activités éducatives .....	22
4.2 Forces et faiblesses .....	24
4.2.1 Le recrutement des jeunes.....	24

4.2.2	Le recrutement du personnel d'encadrement.....	25
4.2.3	Le financement des activités des jeunes.....	26
4.2.4	Les infrastructures .....	26
4.2.5	La capacité d'accueil des sociétés.....	27
4.3	Les collaborations avec d'autres sociétés .....	27
4.3.1	Intensité.....	27
4.3.2	Intention de collaboration.....	30
5.	LES ATTENTES.....	31
5.1	Les projets des sociétés ayant répondu .....	31
5.1.1	Le nombre de participants.....	31
5.1.2	Les nouvelles activités .....	32
5.1.3	La recherche de complémentarités .....	33
5.1.4	Les projets concrets des sociétés ayant répondu.....	33
5.2	Les obstacles aux projets des sociétés .....	34
5.3	Les attentes particulières des sociétés répondantes de la part des services communaux	35
6.	LE CONCEPT.....	36
6.1	Introduction .....	36
6.1.1.	Les objectifs généraux .....	36
6.1.2.	Le budget.....	36
6.1.3.	Les délais .....	36
6.1.4	La mise en œuvre.....	36
6.2	Phase 1 : analyse de la situation .....	37
6.3	Phase 2 : implication des acteurs.....	37
6.4	Phase 3 : analyse des projets .....	38
6.5	Phase 4 : mise en oeuvre.....	39
6.6	Le territoire.....	39
7.	CRÉATION DE SYNERGIES.....	40
7.1	Bilan de l'état des lieux.....	40
7.2	Synthèse des résultats des groupes de travail .....	45
7.3	Présentation des projets par domaine .....	45
7.3.1	Crèches, accueil familial de jour, foyers, repas .....	45
8.	LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT .....	49
8.1	Groupe de pilotage.....	49
8.2	Groupes de travail.....	49

9. LE FINANCEMENT .....	50
9.1 Contribution des jeunes.....	50
9.2 Autre financement .....	50
10. RECOMMANDATIONS .....	51
11. ANNEXES .....	52
11.1 Liste des sociétés répondantes à l'enquête .....	52
11.2 Répartition des activités sportives par catégorie d'âge .....	54
11.3 Répartition des activités culturelles par catégorie d'âge .....	57
11.4 Répartition des activités de loisirs par catégorie d'âge .....	60
11.5 Répartition des activités d' « accueil » par catégorie d'âge.....	62
11.6 Répartition des activités éducatives par catégorie d'âge .....	65
11.7 Bref descriptif des projets des sociétés .....	67
11.8 Organigramme des services communaux concernés par l'accueil de la jeunesse .....	68
11.9 Fiches techniques .....	69

# **1. Introduction**

## **1.1 CONTEXTE**

L'évolution de l'organisation de la vie familiale, particulièrement en ce qui concerne le fait que très souvent les deux parents exercent une activité professionnelle, oblige l'école à revoir sa politique des horaires scolaires trop différents d'une école à l'autre, voire d'une classe à l'autre, et la Commune à envisager des structures d'accueil autour de l'horaire scolaire.

C'est dans ce contexte que le Conseil communal de La Chaux-de-Fonds a mandaté un groupe de pilotage chargé d'élaborer un concept d'encadrement des jeunes entre 0 et 16 ans en marge de l'horaire scolaire. Il est formé du délégué à la jeunesse, M. A. Bédât, du directeur de l'école primaire, M. J.-L. Kernén, du chef du service communal de l'action sociale, M. Y. Scheurer, et du responsable du Centre d'Animation et de Rencontre, M. J.-M. Tran. Ce projet se devra d'être adapté à l'évolution de la société aux besoins de la population et à la pratique d'une pédagogie différenciée au sein des écoles. De plus, le concept doit prendre en compte l'évolution récente des législations cantonales et fédérales en la matière.

Dans un premier temps, le groupe de pilotage d'accueil extrascolaire a souhaité contacter tous les acteurs œuvrant avec la jeunesse chaux-de-fonnière dans le but de connaître le fonctionnement de leur société, groupement ou institution, ainsi que leurs projets futurs. Cette prise de contact a été réalisée par l'intermédiaire d'un questionnaire envoyé aux sociétés sises à La Chaux-de-Fonds.

Une fois l'inventaire réalisé de ce qui existe déjà en matière d'encadrement de l'enfance, le groupe de pilotage a pour tâche de proposer un concept de coordination et de mise en synergie des organismes impliqués, tout en établissant un climat de communication avec les intéressés afin de favoriser les collaborations futures autour d'un projet élaboré de concert.

## **1.2 OBJECTIFS**

- Offrir aux parents la possibilité de concilier la vie familiale et professionnelle dans des conditions plus sereines qu'actuellement.
- Développer un concept d'encadrement de la jeunesse à La Chaux-de-Fonds selon deux axes :
  - ↳ Développer dans un premier temps un concept d'accueil en marge de l'horaire scolaire (crèches, lieux d'accueil familial de jour, lieux de repas, cantines et foyers d'accueil).
  - ↳ Développer dans un deuxième temps un concept d'accueil complémentaire (éducation, sport, culture, loisirs).
- Dresser le bilan actuel dans le domaine de la politique d'accueil de la jeunesse à La Chaux-de-Fonds (activités actuelles, forces, faiblesses, projets, etc.).
- Mettre en relation les acteurs œuvrant avec la jeunesse chaux-de-fonnière.
- Créer des synergies et des actions coordonnées entre tous les acteurs proches de la jeunesse.
- Diversifier l'offre d'activités et harmoniser la répartition des activités destinées aux jeunes de 0 à 16 ans.

## 1.3 MÉTHODE

### 1.3.1 Enquête

Un questionnaire de quatre pages a été envoyé aux différentes sociétés sises à La Chaux-de-Fonds dans le but de dresser le bilan actuel en matière d'encadrement des jeunes. Celui-ci est divisé en quatre parties : les caractéristiques des sociétés, les activités des jeunes, les projets et la collaboration avec d'autres sociétés.

La mise sur pied, l'élaboration, l'envoi et la saisie des réponses du questionnaire ont été réalisés par le groupe de pilotage d'accueil extrascolaire. Le questionnaire a été envoyé à 416 sociétés (dont 19 retours de courrier avec la mention « erreur »). C'est ensuite l'Institut de recherches économiques de l'Université de Neuchâtel qui a été mandaté pour effectuer le traitement statistique des réponses du questionnaire et la rédaction du présent rapport.

La base de données transférée à l'Institut de recherches économiques comprend les réponses de 112 questionnaires, correspondant effectivement à 110 sociétés participantes. Deux sociétés ont en effet répondu au questionnaire par l'intermédiaire de deux personnes de contact.

Le nombre de réponses par rapport au nombre d'envois initiaux permet de dégager le taux de participation à l'enquête. Celui-ci se situe à près de 30%. L'analyse statistique des réponses a permis de faire ressortir plusieurs éléments qui seront étayés par la suite.

Les résultats de l'enquête auprès des sociétés chaux-de-fonnières ont permis au groupe de pilotage et à l'Institut de recherches économiques d'élaborer des fiches techniques pour chaque domaine d'activité. Ces fiches devront ensuite être complétées par les groupes de travail, constitués de délégués des sociétés appartenant au même domaine d'activité. Grâce à ces informations, les groupes de travail ont pour tâche de développer les grandes lignes d'un concept d'encadrement des jeunes pour leur domaine d'activité.

### 1.3.2 Les domaines concernés

L'enquête effectuée se penchait en premier lieu sur les caractéristiques des sociétés chaux-de-fonnières. Le questionnaire invitait notamment les sociétés à mentionner leur domaine d'activité et ceci parmi un large éventail de choix proposés :

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Sport                            | <input type="checkbox"/> Santé                 |
| <input type="checkbox"/> Culture                          | <input type="checkbox"/> Mouvement de jeunes   |
| <input type="checkbox"/> Loisirs                          | <input type="checkbox"/> Communauté religieuse |
| <input type="checkbox"/> Crèche, accueil familial de jour | <input type="checkbox"/> Communauté étrangère  |
| <input type="checkbox"/> Repas, cantine                   | <input type="checkbox"/> Autres                |
| <input type="checkbox"/> Foyer d'accueil                  |  |

Il est à noter que toutes les sociétés étaient priées d'indiquer leur domaine d'activité, y compris les sociétés n'offrant pas d'activités aux jeunes de 0 à 16 ans. Il convient de mentionner que les foyers de l'écolier de l'école secondaire n'ont pas été sollicités pour cette enquête. Une fois le dépouillement terminé, ce type de question permet de classifier les sociétés par domaine d'activité.

Une telle classification par domaine d'activité peut se révéler très utile par la suite pour voir s'il existe des compléments entre les sociétés, ou au contraire, s'il existe des doublons dans les activités d'un même domaine. De plus, des lacunes d'activité dans des plages horaires pour un domaine d'activité particulier peuvent être rapidement détectées. Elle se révèle tout aussi utile pour répartir les activités dans un domaine de manière plus harmonieuse.

### 1.3.3 Les groupes de travail

Les groupes de travail sont composés de délégués de sociétés appartenant à un même domaine d'activité. Leur objectif est de créer des synergies entre les sociétés œuvrant pour la jeunesse de La Chaux-de-Fonds dans le but d'organiser l'accueil et de développer l'encadrement des jeunes de 0 à 16 ans en marge de l'horaire scolaire.

Leurs consignes générales sont les suivantes :

- Associer les personnes qui ont un rôle à jouer dans le domaine
- Privilégier les projets qui créent des synergies
- Les propositions doivent être réalistes
- Répondre aux besoins réels de la population
- Répartir les activités de manière harmonisée en dehors des horaires scolaires
- Le concept à établir est évolutif

Les groupes devront répondre aux questions suivantes :

- Quelle est la position du groupe par rapport aux résultats de l'enquête dans le domaine concerné ?
- Quel regard portez-vous sur les projets proposés ?
- Avez-vous d'autres projets ou d'autres propositions ?
- Pouvez-vous affiner la fiche technique en fonction de vos projets ?

Leurs tâches principales sont les suivantes :

- Composer le groupe de travail
- Prendre connaissance de l'enquête, des projets et de la fiche technique du domaine concerné
- Rechercher les synergies entre les sociétés
- Consulter des personnes-ressources et les membres du groupe de pilotage
- Affiner la fiche technique du domaine concerné
- Elaborer les grandes lignes d'un concept pour le domaine concerné
- Evaluer la faisabilité du concept en termes de planification, de ressources humaines et financières

L'étude devra déboucher sur un rapport présentant deux aspects intéressants. Le premier un état des lieux, qui permet aux acteurs ainsi qu'aux autorités politiques de connaître les forces et les faiblesses de la situation actuelle en matière d'accueil extrascolaire. Pour ce faire, les fiches techniques permettent d'avoir une vision synthétique de toutes les actions menées dans le domaine de l'accueil extrascolaire. Un rapport intermédiaire portant sur ce premier aspect de l'étude et sur les propositions émises sera soumis au mandant. Il permettra de déterminer si une action concertée et coordonnée aboutit à une rationalisation des prestations offertes, à de meilleures synergies, voire à une amélioration de leur qualité si besoin est.

#### 1.3.4 Concept de l'accueil extrascolaire

Sur la base des résultats de l'état des lieux, les auteurs de l'étude devront établir un premier concept de l'accueil extrascolaire, toujours en relation avec le cadre cantonal et fédéral défini dans ce domaine. Il sera réalisé en collaboration avec des personnes-ressources provenant de divers milieux (privés et publics), notamment des services cantonaux, communaux et de responsables de ce domaine d'autres villes suisses. Les personnes-ressources seront choisies par les auteurs en fonction des thèmes à développer. Ensuite, le concept sera mis en consultation auprès des acteurs concernés. Les modalités restent à définir en fonction des résultats de l'état des lieux. En effet, soit ils seront convoqués pour participer à un débat, soit ils seront contactés pour une prise de position écrite. La dernière étape consiste à affiner le concept en fonction des réactions observées par les personnes-ressources et les acteurs. Le concept définitif est une proposition du groupe de pilotage. Il sera décidé en temps voulu, si des variantes doivent être étudiées.

## **2. Définition de la notion d'accueil**

### **2.1 CONTEXTE**

La vie quotidienne d'un enfant ou d'un jeune est placée soit sous la responsabilité de sa famille, soit sous celle d'un dispositif chargé de sa garde (crèche, maman de jour), de son instruction ou de ses loisirs. Elle est faite de moments consacrés à des activités d'ordre physiologique communes à tout le monde (boire, manger, dormir, se laver, s'habiller, etc.), à des activités d'ordre formatif (étudier, faire ses devoirs, suivre des cours), à des activités d'ordre récréatif et éducatif (sport et mouvement, culture, environnement, religion, jeux, lecture, bricolage, etc.) et à des activités d'ordre fonctionnel (se déplacer, faire des courses, ranger, etc.).

Dans chaque situation, l'encadrement doit permettre aux besoins psychoaffectifs de s'exprimer et d'être satisfaits (rire, pleurer, communiquer, échanger, chercher ou donner de l'affection, etc.).

L'objectif premier de ce rapport est de permettre aux parents de concilier vie familiale et vie professionnelle plus sereinement qu'actuellement. Pour ce faire, il faut répondre aux besoins d'accueil extrafamilial, notamment en élargissant l'offre d'accueil des enfants et des jeunes avant et après le temps scolaire ainsi qu'à midi. Il faut également s'assurer que les activités qui seront réalisées dans ces temps d'accueil répondent aux besoins des jeunes aux trois niveaux physiologique, formatif et récréatif. Dans cette optique, il y a lieu de définir trois axes : l'extrafamilial, le parascolaire et l'extrascolaire.

#### **2.1.1 L'extrafamilial**

Dans ce rapport, cette catégorie concerne le domaine attribué aux crèches et aux mamans de jour. Leur tâche est de prendre en charge globalement les enfants, jusqu'à l'âge de l'école obligatoire de 6 ans pour les crèches, plus longtemps pour les mamans de jour.

Le développement de l'extrafamilial fait l'objet d'une première analyse de ce rapport.

#### **2.1.2 Le parascolaire**

Cette catégorie regroupe les activités proposées directement en marge de l'horaire scolaire et indispensables à l'accueil de l'enfant ou du jeune, telles qu'on pourrait les attendre dans son milieu familial :

Le matin : déjeuner, échanger, jouer, lire, expérimenter, répéter ses leçons ;

Le midi : manger, échanger, jouer, lire, expérimenter, faire ses devoirs ;

L'après-midi : goûter, faire ses devoirs, échanger, jouer, lire, expérimenter.

Le parascolaire se caractérise par sa proximité et sa complémentarité avec l'école. Les lieux d'accueil et le personnel d'encadrement font l'objet de la deuxième analyse de ce rapport.

#### **2.1.3 L'extrascolaire**

On entend par là l'ensemble des activités de développement personnel des enfants et des jeunes, souvent de type récréatif et éducatif (sport et mouvement, culture, environnement, religion, jeu, lecture, bricolage, etc.). Ce sont souvent des prestations facultatives offertes par des associations, des clubs, des sociétés ou d'autres organismes publics ou privés. Elles se déroulent le plus souvent sur inscription, dans des lieux spécifiques, et sont encadrées par du personnel spécialisé. Elles sont en général payantes.

La mise en synergie de l'extrascolaire et du parascolaire est l'un des défis ambitieux du présent rapport dont elle constitue la troisième analyse.

## **2.2 CHAMP D'APPLICATION**

- Sociétés sises à La Chaux-de-Fonds proposant des activités pour les jeunes, ainsi que l'école secondaire au niveau des foyers qu'elle organise dans ses centres ;
- Jeunes de 0 à 16 ans ;
- Activités destinées aux jeunes de 0 à 16 ans en marge de l'horaire scolaire ;
- Domaines divers (sport, culture, loisirs, éducation et accueil au sens large du terme).

## **3. Les acteurs**

Dans le domaine de la politique d'accueil de la jeunesse à La Chaux-de-Fonds, les acteurs sont au nombre de trois. Il s'agit des sociétés, des jeunes et des autorités communales.

Les sociétés proposant des activités pour les jeunes 0 à 16 ans sont les acteurs qui offrent un accueil pour les jeunes, et ceci généralement en dehors des heures scolaires. Elles ont en outre un rôle dans le développement physique, psychologique et social de l'enfant. Les sociétés œuvrant pour la jeunesse peuvent donc être considérées comme les offreurs d'accueil et d'encadrement de la jeunesse alors que les jeunes sont les demandeurs.

Le troisième acteur, soit les autorités communales, agit comme superviseur. Les autorités communales ont non seulement un droit de regard sur les activités qui sont proposées dans leur juridiction mais elles ont également la possibilité de financer, par le biais de subventions, certaines activités qu'elles jugent indispensables dans la palette d'activités proposées aux jeunes.

Une description plus détaillée des acteurs dans le domaine de la politique d'accueil de la jeunesse à La Chaux-de-Fonds est effectuée dans la suite de ce chapitre.

### **3.1 LES SOCIÉTÉS**

#### **3.1.1 Définition des sociétés**

Tout au long de ce rapport, le terme de « société » est utilisé au sens large du terme. En effet, les sociétés qui ont été conviées à répondre au questionnaire ont des caractéristiques différentes, notamment en ce qui concerne leur statut légal. Les sociétés peuvent en effet être des sociétés simples, en nom collectif, à responsabilité limitée, etc. Mais, elles peuvent également être des associations, des groupements, des institutions ou autres. La section 3.1.3 présentera les statuts légaux des sociétés répondantes à l'enquête. Cependant, par mesure de simplification, le mot « société » sera utilisé comme terme générique dans la suite de ce rapport.

Il est encore à noter que les sociétés ayant participé à l'enquête n'ont pas le même domaine d'activité puisqu'elles n'offrent en effet pas le même type de prestations. Ce point est développé dans la section suivante.

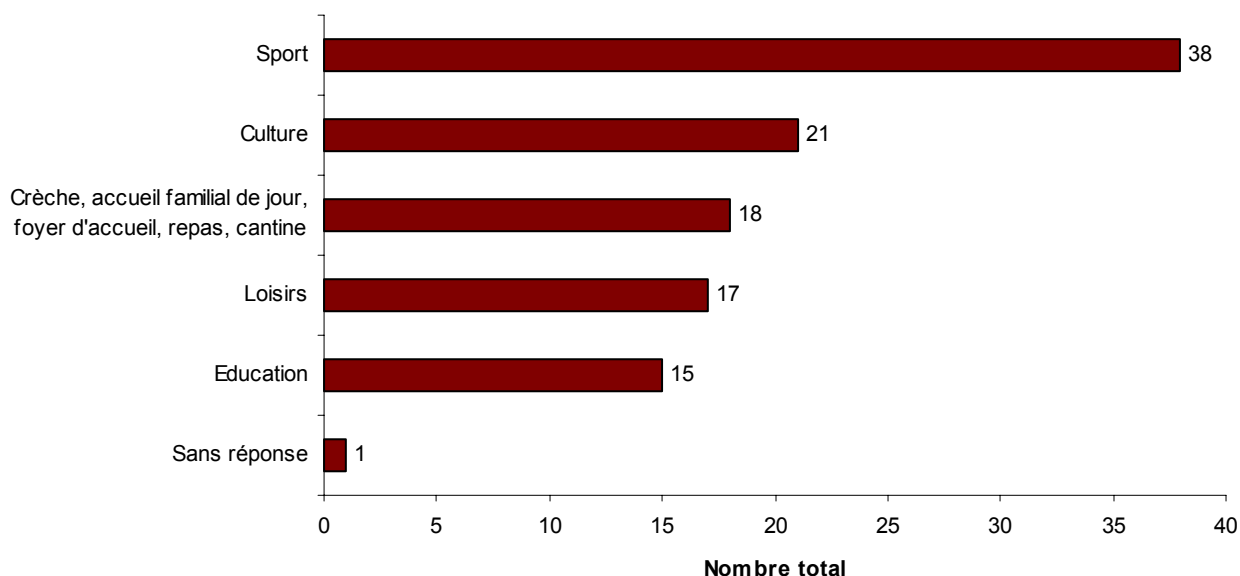
#### **3.1.2 Domaines d'activités des sociétés**

La section 1.3.2 (« les domaines concernés ») apprenait au lecteur que les sociétés répondantes à l'enquête étaient invitées à mentionner le domaine d'activité auquel elles appartiennent et ceci parmi onze domaines proposés. Cependant, par mesure de simplification et de clarté, le nombre de domaines a été réduit à cinq: « Sport », « Culture », « Loisirs », « Crèche, accueil familial de jour, foyer d'accueil, repas, cantine » et « Education ».

Toutes les sociétés participantes ont donc été regroupées en fonction de ces cinq domaines. Il est à noter que ce regroupement a été effectué indépendamment du fait que les sociétés proposent ou non des activités pour les jeunes.

Ainsi, parmi les 110 sociétés ayant participé à l'enquête, 38 d'entre elles œuvrent dans le domaine du sport, 21 dans celui de la culture, 18 offrent un accueil au sens large. Il s'agit de crèches, de structures d'accueil familial de jour, de foyers d'accueil, de lieux de repas et de cantines. De plus, 17 sociétés sont actives dans le domaine des loisirs, 15 dans le domaine éducatif et 1 société n'a pas indiqué de domaine d'activité.

FIGURE 1 : DOMAINES D'ACTIVITÉS DES SOCIÉTÉS



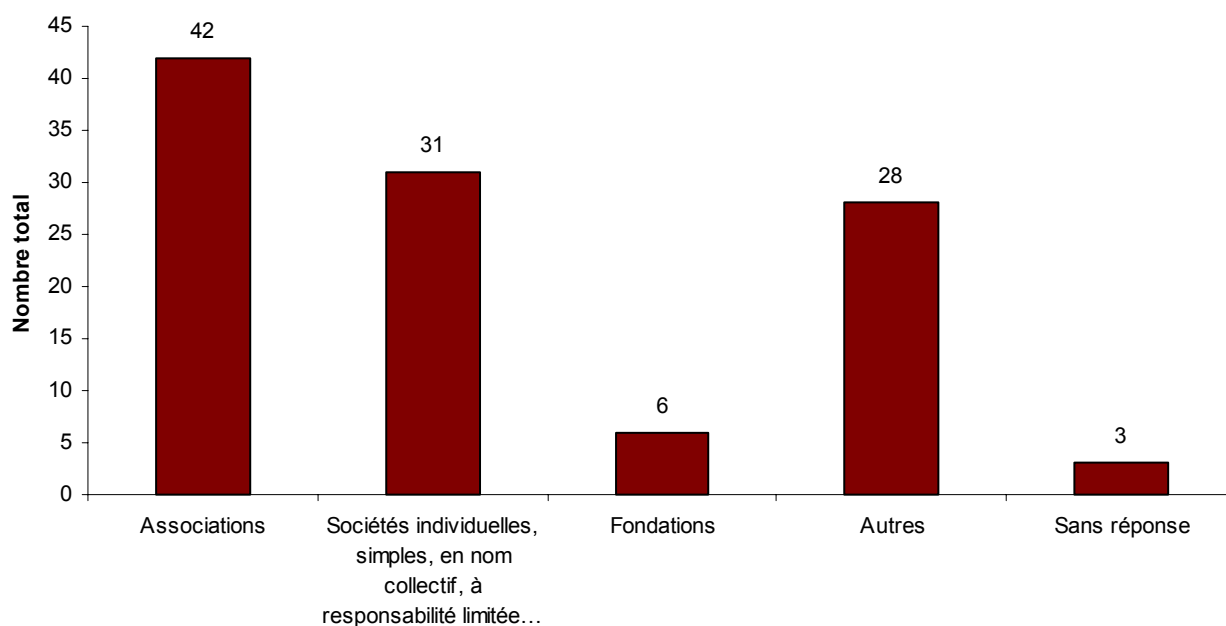
### 3.1.3 Statut des sociétés

Le traitement statistique des réponses au questionnaire a permis de faire ressortir quelques caractéristiques propres aux sociétés sises à La Chaux-de-Fonds, notamment le fait que les sociétés répondantes à l'enquête ne possèdent pas le même statut légal.

La *figure 2* indique qu'une grande partie des sociétés interrogées sont des associations. En effet, 42 sociétés possèdent ce statut alors que 31 des 110 sociétés participantes sont des sociétés au sens large du terme. C'est-à-dire qu'il s'agit de sociétés individuelles, simples, en nom collectif ou à responsabilité limitée. De plus, 6 fondations sont à dénombrer. Notons encore que 28 sociétés ont un statut « autre » et que 3 sociétés n'ont simplement pas indiqué leur statut légal.

Parmi les sociétés ayant un statut « autre » figurent notamment une chorale, des clubs sportifs, des jardins d'enfants, des sociétés coopératives, des sociétés à but non lucratif, des institutions religieuses ou des services communaux.

FIGURE 2 : STATUTS LÉGAUX DES SOCIÉTÉS



### 3.1.4 Liste des sociétés répondantes à l'enquête

La liste des sociétés répondantes à l'enquête est annexée à la fin du présent document.

## 3.2 LES JEUNES

Les jeunes entre 0 et 16 ans représentent environ 7200 individus, soit un peu plus de 4800 Suisses et environ 2400 étrangers

Actuellement les jeunes de la Ville sont représentés d'environ 400 individus par tranche d'âge. Ils représentent, entre 1 et 25 ans, près de 27% de la population locale, et plus de 21% entre l'entrée dans la scolarité obligatoire et 25 ans.

La répartition de cette population à l'échelle de la cité est différente selon les endroits, la figure 3 montre bien les niveaux de densité selon les âges.

Les jeunes sont répartis en quatre catégories d'âge : les 0-2 ans révolus, les 3-5 ans, les 6-11 ans et les 12-16 ans. Ainsi, les différentes illustrations du chapitre 7 sont déterminées selon cette classification.

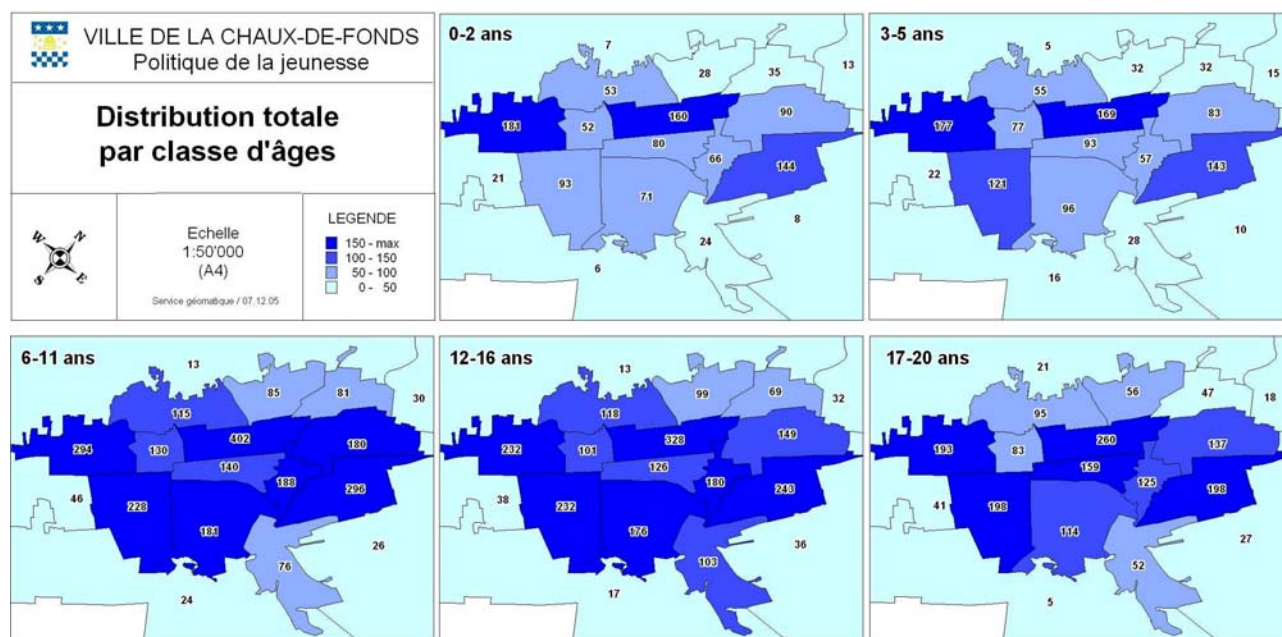
En reprenant les thèmes développés dans le rapport de politique de la jeunesse, nous pouvons souligner les points suivants qui décrivent les jeunes de notre Ville.

- Ils sont bien évidemment le miroir de la composition de notre Cité.
- Ils sont hétérogènes et différents des adultes.
- Ils sont mobiles, physiquement et dans la communication.
- Ils ont des projets qu'ils considèrent comme innovants.
- Ils ont des besoins spécifiques qui ne sont pas toujours ceux des adultes.
- Ils ne se reconnaissent pas toujours dans le monde des adultes.
- Ils sont perçus comme étant différents par les adultes.
- Ils ont besoin de s'exprimer.
- Ils doivent participer à la politique de la jeunesse.

Les besoins des jeunes se résument notamment par les axes suivants :

- Avoir de l'espace.
- Etre encadré.
- Etre soutenu.
- S'insérer dans le monde du travail ou des études.
- Entendre des messages cohérents.
- Grandir dans une Cité ouverte aux jeunes.

FIGURE 3 : RÉPARTITION DES JEUNES SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL PAR TRANCHE D'ÂGE



### 3.3 LES POUVOIRS PUBLICS

- Les autorités communales au sens large
- Les services communaux (cf annexe 11.8)

↳ *Service communal de l'action sociale*

Autorités concernées par l'accueil de la petite enfance, bases légales

*Confédération – Canton*

Le service cantonal des mineurs (SMT) en particulier son Office de l'accueil extrafamilial (OAEF) est chargé de l'application :

- de l'Ordonnance fédérale réglant le placement d'enfants (ROFPE) du 13 novembre 2002.
- de la Loi fédérale sur les aides financières à l'accueil extrafamilial pour enfants du 4 octobre 2002.
- de la Loi cantonale sur les structures d'accueil de la petite enfance du 6 février 2001.
- du règlement d'application de la Loi cantonale (RALSAPE) du 5 juin 2002.
- du plan d'équipement cantonal.

Le Service communal de l'action sociale est chargé d'intervenir financièrement pour les crèches reconnues par l'Etat après préavis de la commune. Il est chargé de l'application de l'arrêté du Conseil général de la Ville de La Chaux-de-Fonds du 4 novembre 2002.

Rôles principaux des différentes législatures

- La loi fédérale et son règlement définissant la notion de lieu d'accueil de la petite enfance, fixe principalement les principes de la professionnalisation de l'encadrement et les exigences en matière de locaux.
- Elle fixe les conditions liées à l'octroi d'une subvention à la création de nouveaux lieux d'accueil pour la petite enfance.
- La loi cantonale vise à permettre l'offre d'un nombre de places d'accueil en proportion avec la demande ainsi qu'à garantir la qualité des prestations offertes, conformément à la législation fédérale. Elle précise les conditions et principes d'octroi des subventions cantonales.
- Le règlement d'application de la loi cantonale fixe les dispositions d'application de la loi, définit le rôle des communes et règle les tâches à effectuer en coordination avec l'autorité de surveillance (OAEF). Il fixe également le barème cantonal de facturation aux répondants des enfants accueillis.
- Le plan d'équipement cantonal vise à quantifier les besoins en matière d'accueil de la petite enfance.

↳ *CAR (Centre d'Animation et de Rencontre)*

↳ Service communal, le CAR est un lieu d'animation socioculturelle, une scène d'expression, un point de rencontre et un espace de création. Le CAR s'adresse essentiellement aux enfants et aux jeunes de La Chaux-de-Fonds. Chaque année, plus d'un millier de participants s'inscrivent aux activités du CAR, au gré de leurs envies, en faisant leur choix dans un large éventail de propositions.

↳ *Service culturel*

↳ *Service des sports*

↳ *Les écoles*

## 4. L'état des lieux

### 4.1 ACTIVITÉS POUR LES JEUNES

- 77% des sociétés interrogées proposent des activités pour les jeunes (85 sociétés sur 110).
- Ces dernières sociétés proposent des activités pour les jeunes âgés de 0 à 16 ans mais toutes les activités proposées ne sont pas destinées au même public-cible. Ainsi, les jeunes ont été répartis en quatre groupes en fonction de leur âge : « 0 à 2 ans », « 3 à 5 ans », « 6 à 11 ans » et « 12 à 16 ans » afin de simplifier l'analyse.
- Les différentes activités proposées ont été répertoriées et regroupées par domaine, puis par public-cible. Une analyse de ces activités a ensuite été menée sous l'angle de l'horaire auquel ces activités étaient dispensées. Cette analyse doit être interprétée avec prudence car seules les activités régulières, et citées comme telles, apparaissent dans l'analyse. De plus, certaines informations sont manquantes ou imprécises et empêchent une analyse pertinente. Celles-ci sont indiquées en annexe du présent document. Ainsi, les informations qui suivent devraient être utilisées uniquement dans un but indicatif.

#### 4.1.1 Les activités sportives

- Les sociétés sportives sont proportionnellement les plus nombreuses à avoir répondu au questionnaire, elles sont au nombre de 38. Parmi elles, seules 3 sociétés ne proposent pas d'activités pour les jeunes.
- Après avoir répertorié les différentes activités sportives proposées aux jeunes, le travail consistait à analyser leur répartition dans la semaine mais également de quantifier le nombre des activités à différentes périodes de la journée. Pour ce faire, la journée a été divisée en 5 périodes : le matin, la matinée, la période de midi, l'après-midi et la soirée. Une activité est comptabilisée dans une période si elle se déroule entièrement dans cette période ou si la majorité de l'activité se déroule dans cette tranche horaire. Si une activité se trouve à cheval entre 2 périodes, elle sera comptée dans la période où débute l'activité.
- L'analyse a été effectuée par tranche d'âge.

##### **Les 0 à 2 ans**

- Une seule société répondante propose des activités sportives aux jeunes appartenant à cette catégorie d'âge, il s'agit d'Activités Aquatiques Sàrl qui offre des activités dites de « bébés nageurs » toute la semaine à des horaires inconnus. Il s'agit là d'une activité qui est pratiquée conjointement par l'enfant et les parents.
- Compte tenu du fait qu'une seule activité sportive est proposée aux enfants de 0 à 2 ans, l'analyse n'est pas pertinente et n'est donc pas poursuivie ici.

##### **Les 3 à 5 ans**

- Comme le prouve le *tableau 1*, les activités sportives proposées aux jeunes de cette tranche d'âge sont relativement peu nombreuses puisqu'on n'en dénombre que 12 par semaine. Celles-ci sont concentrées entre la fin d'après-midi et le début de soirée. De plus, aucune activité n'est proposée avant 16h en semaine et le week-end. Le lecteur pourra de plus s'en convaincre en consultant l'annexe qui présente une ré-

partition plus précise des activités dans la semaine ainsi que les activités non régulières, ou régulières mais dont certaines informations sont manquantes ou imprécises.

**TABEAU 1 : NOMBRE D'ACTIVITÉS SPORTIVES DESTINÉES AUX JEUNES DE 3 À 5 ANS**

Période de la journée	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	TOTAL
6h30-9h								
9h-12h								
12h-14h								
14h-18h	1	1	1	1				4
18h-22h30	2	2	1	2	1			8
TOTAL	3	3	2	3	1			12

### **Les 6 à 11 ans**

- Les activités sportives offertes à ce public-cible sont assez nombreuses. On remarque en effet que 37 activités sont proposées par semaine. Le nombre d'activités par jour est assez équitable. On remarque cependant qu'elles sont principalement concentrées en fin d'après-midi ou en début de soirée. De plus, aucune activité n'est proposée avant 14h et une seule activité est proposée le week-end. Le lecteur pourra consulter les documents en annexe pour avoir des informations complémentaires.

**TABEAU 2 : NOMBRE D'ACTIVITÉS SPORTIVES DESTINÉES AUX JEUNES DE 6 À 11 ANS**

Période de la journée	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	TOTAL
6h30-9h								
9h-12h								
12h-14h								
14h-18h	2	2	3	3	2	1		13
18h-22h30	5	4	5	6	4			24
TOTAL	7	6	8	9	6	1		37

### **Les 12 à 16 ans**

- Cette catégorie d'âge bénéficie sans conteste de la plus large offre en matière d'activités sportives car 45 activités sportives sont dispensées par semaine. Le *tableau 3* indique en outre que la majorité des activités sportives sont proposées en début de soirée, dans la tranche horaire de 18h à 22h30. De plus, il semble que les activités sportives soient plus nombreuses le mercredi et le jeudi alors qu'une seule est offerte le week-end. Pour ce faire une idée plus précise des horaires de ces activités, le lecteur aura la possibilité de consulter les documents relatifs en annexe.

**TABEAU 3 : NOMBRE D'ACTIVITÉS SPORTIVES DESTINÉES AUX JEUNES DE 12 À 16 ANS**

Période de la journée	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	TOTAL
6h30-9h								
9h-12h								
12h-14h		1						1
14h-18h	1	1	2	1	1	1		7
18h-22h30	6	7	8	10	6			37
TOTAL	7	9	10	11	7	1		45

#### 4.1.2 Les activités culturelles

##### **Les 0 à 2 ans**

- Parmi les 14 sociétés culturelles offrant des activités aux jeunes, aucune ne propose d'activités à cette tranche d'âge. Au vu du jeune âge de ce groupe, il semble évident que le nombre d'activités dans le domaine culturel soit limité voire nul.
- L'analyse n'est donc pas poursuivie pour cette tranche d'âge.

##### **Les 3 à 5 ans**

- Il semble que ce groupe n'ait toujours pas atteint un âge approprié pour bénéficier d'activités culturelles. En effet, très peu d'activités de ce domaine sont proposées aux jeunes de cette catégorie. Seules quatre sociétés proposent des activités culturelles à ces jeunes.
- Pour de plus amples informations, le lecteur pourra consulter l'annexe. Cependant, les documents annexés ne prennent en compte que les activités d'une société, les autres informations étant imprécises ou manquantes. Ainsi, l'analyse n'est pas pertinente et n'est pas poursuivie ici.

##### **Les 6 à 11 ans**

- Les jeunes de ce groupe semblent avoir atteint l'âge nécessaire pour pouvoir bénéficier d'activités culturelles. Le *tableau 5* indique que 14 activités culturelles sont dispensées par semaine.
- Les activités proposées aux jeunes de 6 à 11 ans sont principalement réparties les après-midi de semaine, et particulièrement entre 14 heures et 18 heures. Ces activités se révèlent en outre légèrement plus nombreuses en début de semaine (cf. annexe 11.3).

*TABLEAU 4 : NOMBRE D'ACTIVITÉS CULTURELLES DESTINÉES AUX JEUNES DE 6 À 11 ANS*

Période de la journée	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	TOTAL
6h30-9h								
9h-12h								
12h-14h		1						1
14h-18h	2	3	2	2	1		1	11
18h-22h30	2							2
TOTAL	4	4	2	2	1		1	14

##### **Les 12 à 16 ans**

- Les jeunes de cette catégorie d'âge bénéficient grosso modo de la même offre en matière d'activités culturelles que les jeunes de la tranche d'âge inférieure. Comme précédemment, les activités culturelles sont principalement proposées en première partie d'après-midi, et ceci, particulièrement en début de semaine (cf. annexe 11.3).

**TABEAU 5 : NOMBRE D'ACTIVITÉS CULTURELLES DESTINÉES AUX JEUNES DE 12 À 16 ANS**

Période de la journée	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	TOTAL
6h30-9h								
9h-12h								
12h-14h		1						1
14h-18h	2	3	3	2	1			11
18h-22h30	2			1				3
TOTAL	4	4	3	3	1			15

### 4.1.3 Les activités de loisirs

#### **Les 0 à 2 ans**

- Parmi les 12 sociétés offrant des activités de loisirs aux jeunes, aucune d'entre elles ne propose d'activités aux jeunes de cette tranche d'âge.
- L'analyse n'est donc pas poursuivie.

#### **Les 3 à 5 ans**

- Seules 2 activités de loisirs sont proposées à ce public-cible, il s'agit de visites de ruchers proposées par la société d'apiculture des montagnes neuchâteloises et d'animations de Noël proposées par l'association Vivre La Chaux-de-Fonds. Du fait du caractère non régulier de ces activités, l'analyse n'a pas été poursuivie pour cette catégorie d'âge.

#### **Les 6 à 11 ans**

- Les activités de loisirs destinées à cette tranche d'âge sont relativement peu nombreuses. On ne dénombre en effet que 10 activités de loisirs par semaine. Celles-ci sont principalement proposées les après-midis de semaine. Il semble également que la majorité des activités de loisirs soient proposées à ces jeunes en début de semaine. De plus, aucune activité n'est proposée le week-end. Cependant, le lecteur ne doit pas oublier que plusieurs activités n'ont pu être intégrées à l'analyse en raison d'informations manquantes ou imprécises. Ceci pourrait expliquer le fait que le mercredi après-midi soit si pauvre en activités de loisirs (cf. annexe 11.4).

**TABEAU 6 : QUANTIFICATION DES ACTIVITÉS CULTURELLES DESTINÉES AUX JEUNES DE 6 À 11 ANS**

Période de la journée	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	TOTAL
6h30-9h								
9h-12h	1	1						2
12h-14h								
14h-18h	2	1	1		1			5
18h-22h30	1	1		1				3
TOTAL	4	3	1	1	1			10

#### **Les 12 à 16 ans**

- Encore une fois, il semble que ce soit cette catégorie d'âge qui bénéficie de la plus large offre d'activités de loisirs. En effet, 14 activités de loisirs sont répertoriées dans le *tableau 8*. Celles-ci sont principalement réparties les après-midis et les soirées de semaine. De plus, aucune activité n'est proposée le week-end. Pour de plus amples informations, le lecteur pourra se référer à l'annexe.

**TABEAU 7 : QUANTIFICATION DES ACTIVITÉS CULTURELLES DESTINÉES AUX JEUNES DE 12 À 16 ANS**

Période de la journée	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	TOTAL
6h30-9h								
9h-12h	1	1						2
12h-14h								
14h-18h	2	1	2		1			6
18h-22h30	1	2	1	2				6
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>1</b>			<b>14</b>

#### 4.1.4 Les activités d' « accueil »

##### **Les 0 à 2 ans**

- En ce qui concerne cette tranche d'âge, ce sont naturellement les crèches qui sont les offeuses d'activités d'accueil. Ainsi, les jeunes bénéficient d'un accueil continu du lundi au vendredi de 6h30 à 18h30 même si plus d'activités leur sont proposées en milieu de matinée et d'après-midi. Cependant, aucun accueil n'est offert le week-end. Il est encore à noter que plusieurs activités ne sont pas répertoriées dans le tableau suivant et les documents en annexe en raison d'informations manquantes ou imprécises. Le lecteur pourra consulter l'annexe pour savoir quelles sont les activités qui n'ont pas été répertoriées.
- Etant donné que l'accueil est proposé de manière continue au long de la journée, la représentation du tableau des activités pour ce domaine d'activité a été quelque peu modifiée. En effet, les activités qui proposent un accueil continu sont accompagnées d'une flèche pour indiquer la continuité. Les autres activités offertes à l'intérieur d'une tranche horaire sont représentées sans flèche.
- Ainsi, on remarque que seules 3 crèches proposent un accueil continu du lundi au vendredi. Cependant, plusieurs autres crèches n'ont pas répondu à ces questions. Elles sont mentionnées en annexe 11.5.

**TABEAU 8 : NOMBRE D'ACTIVITÉS D' « ACCUEIL » DESTINÉES AUX JEUNES DE 0 À 2 ANS**

Période de la journée	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	TOTAL
6h30-9h	3	3	3	3	3			15
9h-12h	↓ 1	↓ 2	↓ 1	↓ 2	↓			6
12h-14h								
14h-18h	↓ 2	↓ 1	↓ 1	↓ 1	↓ 1			6
18h-22h30								
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>4</b>			<b>27</b>

##### **Les 3 à 5 ans**

- Comme pour la tranche d'âge précédente, les jeunes de 3 à 5 ans bénéficient d'un accueil continu tout au long de la semaine avec des pics d'activités en milieu de matinée et d'après-midi. En plus des crèches, les jardins d'enfants sont également les offeuses principaux d'activités d' « accueil » pour cette catégorie d'âge, ce qui augmente de fait le nombre de lieux d'accueil. Cependant, ici encore, aucun accueil n'est proposé le week-end (cf. annexe pour de plus amples informations).

**TABEAU 9 : NOMBRE D'ACTIVITÉS D' « ACCUEIL » DESTINÉES AUX JEUNES DE 3 À 5 ANS**

Période de la journée	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	TOTAL
6h30-9h	3	3	3	3	3			15
9h-12h	3	3	2	3	1			12
12h-14h								
14h-18h	3	3	2	3	3			14
18h-22h30								
<b>TOTAL</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>7</b>	<b>9</b>	<b>7</b>			<b>41</b>

### Les 6 à 11 ans

- Les jeunes de cette tranche d'âge ne bénéficient pas d'un accueil aussi fourni que les tranches d'âge précédentes puisqu'ils ont atteint l'âge de scolarité. Les activités proposées sont en effet relativement peu nombreuses puisqu'on n'en recense que 18 mais elles sont cependant bien réparties dans la semaine. Cet accueil est fourni en dehors des horaires scolaires mis à part une activité dispensée dans la tranche horaire du lundi de 9 heures à 12 heures. Aucun accueil n'est cependant proposé le week-end (cf. annexe 11.5).

**TABEAU 10 : QUANTIFICATION DES ACTIVITÉS D' « ACCUEIL » DESTINÉES AUX JEUNES DE 6 À 11 ANS**

Période de la journée	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	TOTAL
6h30-9h	1	1	1	1	1			5
9h-12h	1							1
12h-14h	1	1	1	1	1			5
14h-18h	1	2	1	2	1			7
18h-22h30								
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>3</b>			<b>18</b>

### Les 12 à 16 ans

- En ce qui concerne cette catégorie d'âge, seules 2 sociétés proposent un accueil et ceci uniquement pendant les heures de repas en semaine. Il s'agit de la maison des jeunes et du repas de l'écolier qui offrent des lieux de repas à divers endroits du lundi au vendredi.
- Il faut signaler que l'école secondaire propose son propre foyer de l'écolier dans chacun de ses centres.

#### 4.1.5 Les activités éducatives

##### Les 0 à 2 ans

- Les sociétés répondantes proposant des activités éducatives aux jeunes appartenant à cette tranche d'âge ne sont qu'au nombre de quatre. Il s'agit des Paroisses catholiques du Sacré-Cœur et Notre Dame de la Paix qui proposent la catéchèse, de l'Institut culturel musulman de Suisse qui offre des activités le dimanche, de l'E.R.E.N qui propose un éveil à la foi 4 samedis par année et de l'Eglise catholique-chrétienne du canton de Neuchâtel qui célèbre les baptêmes et les messes familiales le samedi et le dimanche.

### **Les 3 à 5 ans**

- Ce sont ici les 4 mêmes sociétés qui offrent des activités aux jeunes de cette tranche d'âge. Mis à part les baptêmes (qui ne sont plus célébrés pour ce public-cible) et 2 activités supplémentaires offertes le mercredi après-midi (les mercredis récréatifs et un atelier de bricolage-cuisine), les activités proposées sont les mêmes que pour la catégorie d'âge précédente.

### **Les 6 à 11 ans**

- Peu d'activités éducatives sont proposées aux jeunes de cette catégorie d'âge puisqu'elles ne sont qu'au nombre de 9. Celles-ci sont plutôt dispensées en soirée mais semble bien réparties entre les jours de la semaine. Pour de plus amples informations sur la répartition de ces activités dans la semaine, le lecteur pourra consulter l'annexe qui fournit également des informations sur les activités qui n'ont pas été répertoriées.

**TABEAU 11 : NOMBRE D'ACTIVITÉS ÉDUCATIVES DESTINÉES AUX JEUNES DE 6 À 11 ANS**

Période de la journée	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	TOTAL
6h30-9h								
9h-12h						1	1	2
12h-14h								
14h-18h			2					2
18h-22h30	1	1		1	1		1	5
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>9</b>

### **Les 12 à 16 ans**

- En ce qui concerne cette catégorie d'âge, peu d'activités éducatives sont proposées. On n'en dénombre en effet que 10 et celles-ci sont plutôt organisées en début de soirée. De plus, ces activités sont bien réparties entre les jours de la semaine (cf. annexe 11.6).

**TABEAU 12 : NOMBRE D'ACTIVITÉS ÉDUCATIVES DESTINÉES AUX JEUNES DE 12 À 16 ANS**

Période de la journée	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	TOTAL
6h30-9h								
9h-12h						1		1
12h-14h	1			1				2
14h-18h		1	1					2
18h-22h30	1	1		1	1		1	5
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>10</b>

## 4.2 FORCES ET FAIBLESSES

La figure ci-après dresse le bilan des forces et des faiblesses qui sont ressorties de l'enquête auprès des sociétés offrant des prestations aux jeunes de La Chaux-de-Fonds.

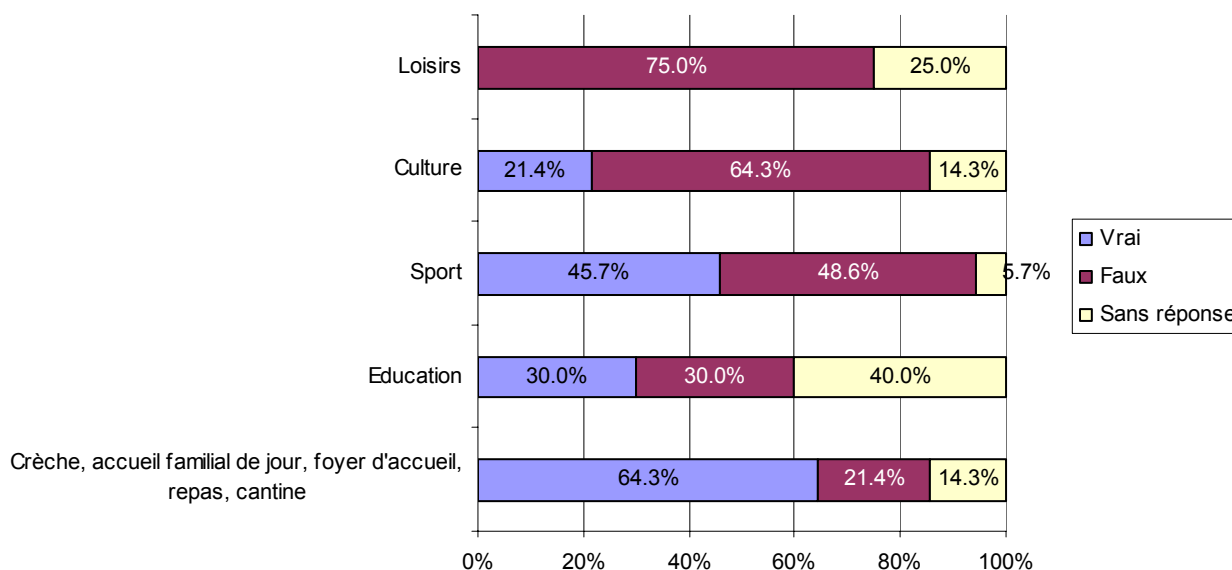
FIGURE 4 : FORCES ET FAIBLESSES DES SOCIÉTÉS RÉPONDANTES À L'ENQUÊTE

		-		+			
		Vrai	Faux	Vrai	Faux		
↳	Difficulté de recrutement de nouveaux jeunes	48.2 %	36.5 %	↳	Les infrastructures à disposition sont adaptées aux besoins	64.7 %	23.5 %
↳	Difficulté de recrutement du personnel d'encadrement	47.1 %	30.6 %	↳	Capacité d'accueil disponible	80 %	9 %
↳	Problèmes de financement des activités des jeunes	45.9 %	30.6 %	↳	Les activités proposées correspondent aux besoins des jeunes	84.7 %	0 %
↳	Difficulté de trouver des infrastructures	43.5 %	34.1 %	↳	Personnel d'encadrement bien formé	82.4 %	3.5 %
↳	Les membres ne sont pas motivés à prendre des responsabilités	37.7 %	34.1 %	↳	Les sociétés se soucient de la sécurité des jeunes	80 %	2.4 %
				↳	Les sociétés se soucient de la santé des jeunes	85.9 %	1.2 %
				↳	Les jeunes trouvent un cadre éducatif dans les activités des sociétés	84.7 %	0 %
				↳	Accès facile	76.5 %	10.9 %
				↳	Les activités des sociétés sont connues du public et des autorités	70.6 %	12.9 %
				↳	L'encadrement des jeunes ne pose pas de problèmes particuliers	65.9 %	20 %
				↳	Les parents se mettent au service des sociétés	40 %	32.9 %

### 4.2.1 Le recrutement des jeunes

- 48.2% des sociétés proposant des activités pour les jeunes prétendent que le recrutement de nouveaux jeunes ne se fait pas sans difficulté (contre 36.5%).

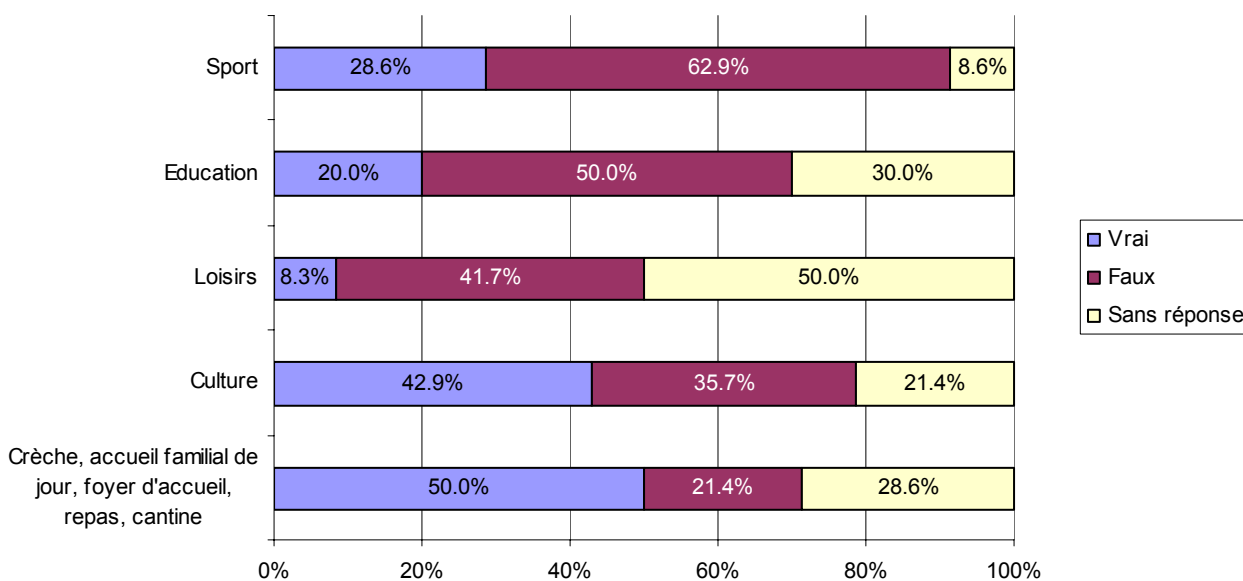
FIGURE 5 : LE RECRUTEMENT DES JEUNES SE FAIT SANS DIFFICULTÉ ? (EN FONCTION DU DOMAINE D'ACTIVITÉ DES SOCIÉTÉS)



#### 4.2.2 Le recrutement du personnel d'encadrement

- Parmi les sociétés répondantes offrant des activités pour les jeunes, 14 adultes encadrent en moyenne les jeunes (dont 10 ont une formation spécifique).
- 47.1% des sociétés proposant des activités pour les jeunes affirment que le recrutement du personnel d'encadrement leur donne du fil à retordre (contre 30.6%).

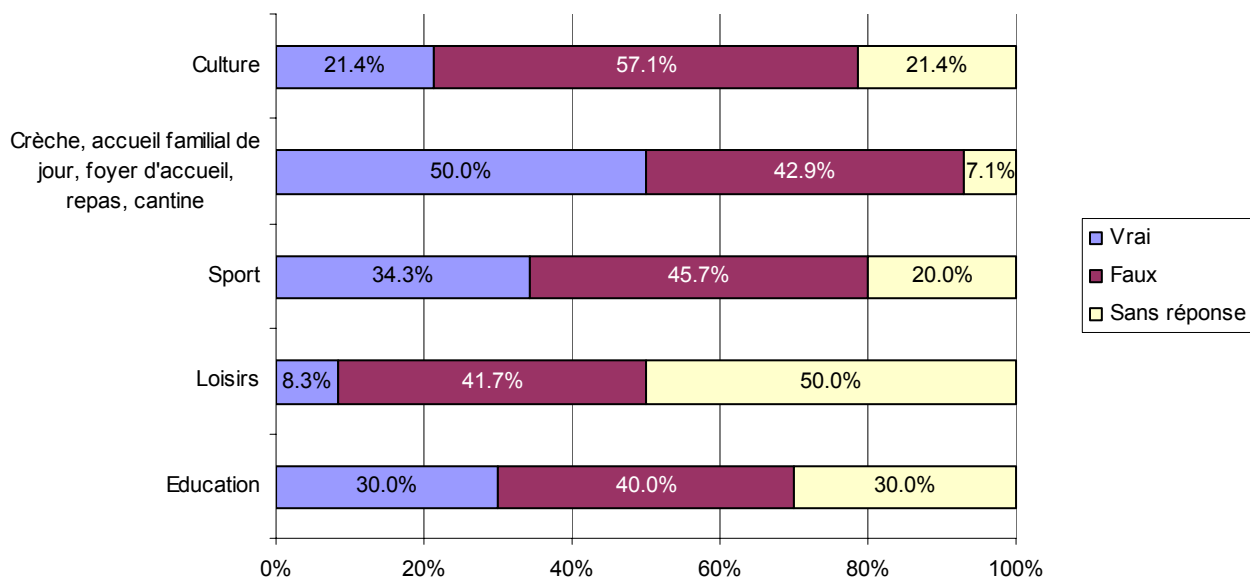
FIGURE 6 : LE RECRUTEMENT DU PERSONNEL SE FAIT-IL SANS DIFFICULTÉ ? (EN FONCTION DU DOMAINE D'ACTIVITÉ DES SOCIÉTÉS)



### 4.2.3 Le financement des activités des jeunes

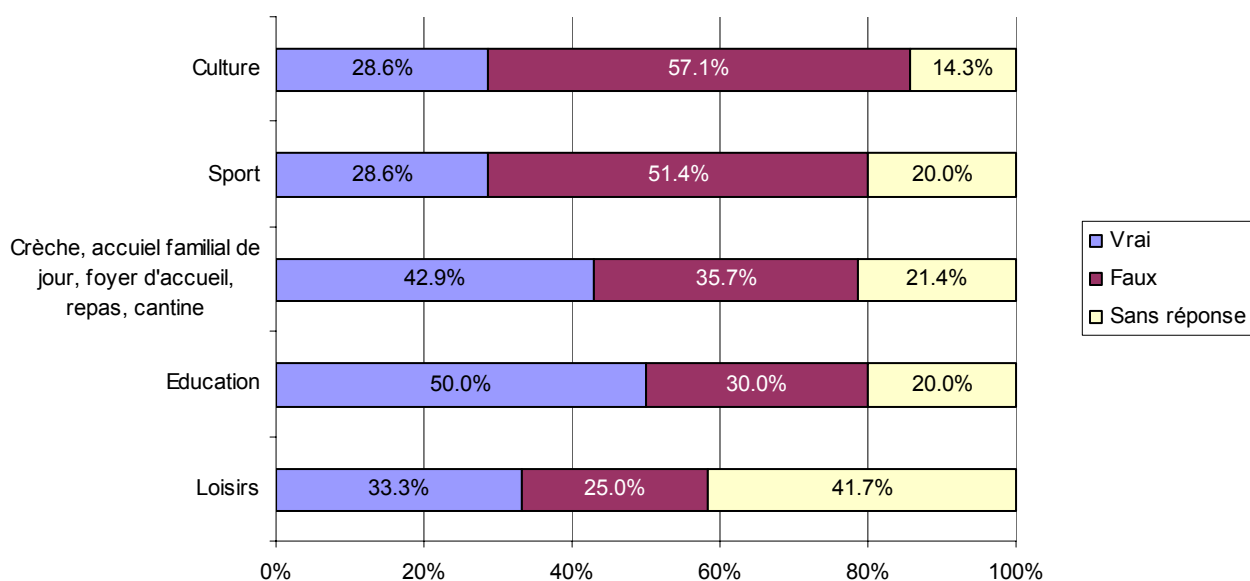
- Le financement des activités des jeunes pose des problèmes pour 45.9% des sociétés répondantes et proposant des activités pour les jeunes (contre 30.6%).

FIGURE 7 : LE FINANCEMENT DES ACTIVITÉS DES JEUNES SE FAIT SANS DIFFICULTÉ ? (EN FONCTION DU DOMAINE D'ACTIVITÉ DES SOCIÉTÉS)



### 4.2.4 Les infrastructures

FIGURE 8 : IL EST FACILE DE TROUVER DES INFRASTRUCTURES POUR LA PRATIQUE DE NOS ACTIVITÉS ? (EN FONCTION DU DOMAINE D'ACTIVITÉ DES SOCIÉTÉS)

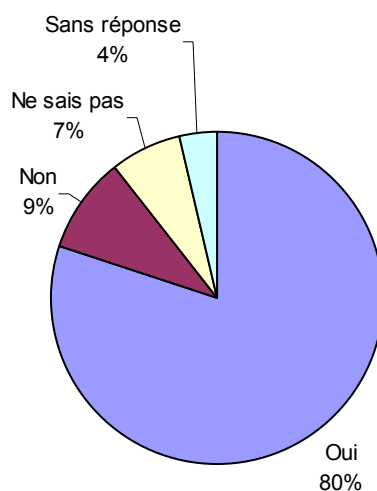


- 43.5% des sociétés proposant des activités pour les jeunes trouvent qu'il n'est pas facile de trouver les infrastructures pour la pratique de leurs activités (contre 34.1%).
- Cependant, près de 65% des sociétés répondantes proposant des activités aux jeunes estiment que les infrastructures à disposition sont adaptées à leur besoins.

#### 4.2.5 La capacité d'accueil des sociétés

- La capacité d'accueil des sociétés répondantes n'est pas un obstacle à l'élaboration d'un concept d'encadrement des jeunes puisque 80% des sociétés répondantes prétendent disposer encore d'une certaine capacité d'accueil.

**FIGURE 9 :** LES SOCIÉTÉS DISPOSENT-ELLES ENCORE DE CAPACITÉS D'ACCUEIL POUR DE NOUVEAUX JEUNES ?

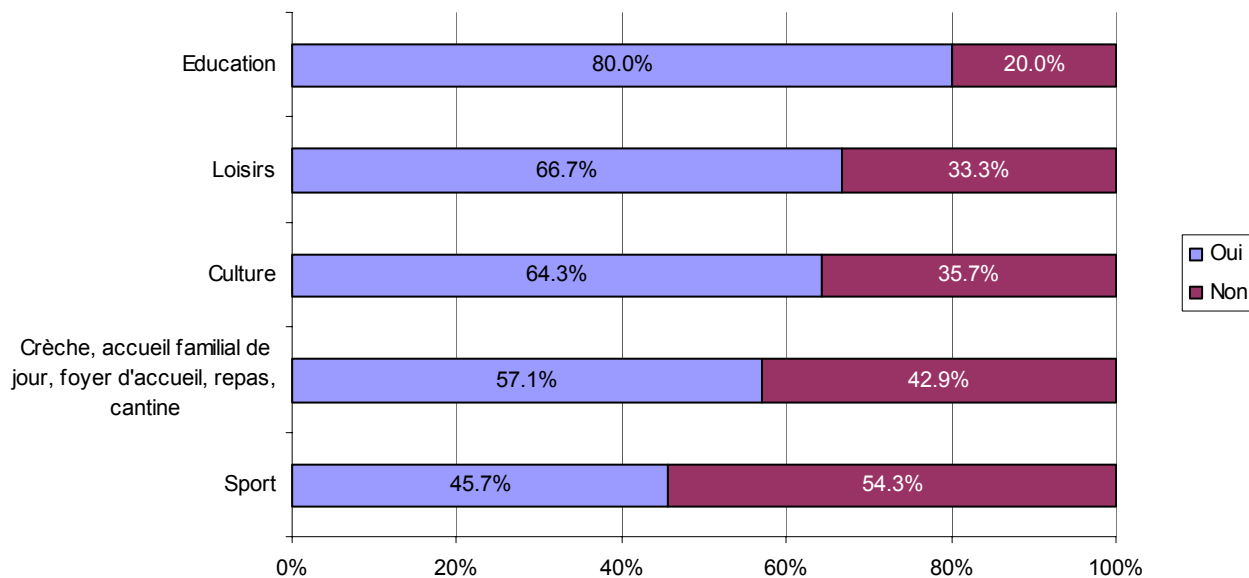


### 4.3 LES COLLABORATIONS AVEC D'AUTRES SOCIÉTÉS

#### 4.3.1 Intensité

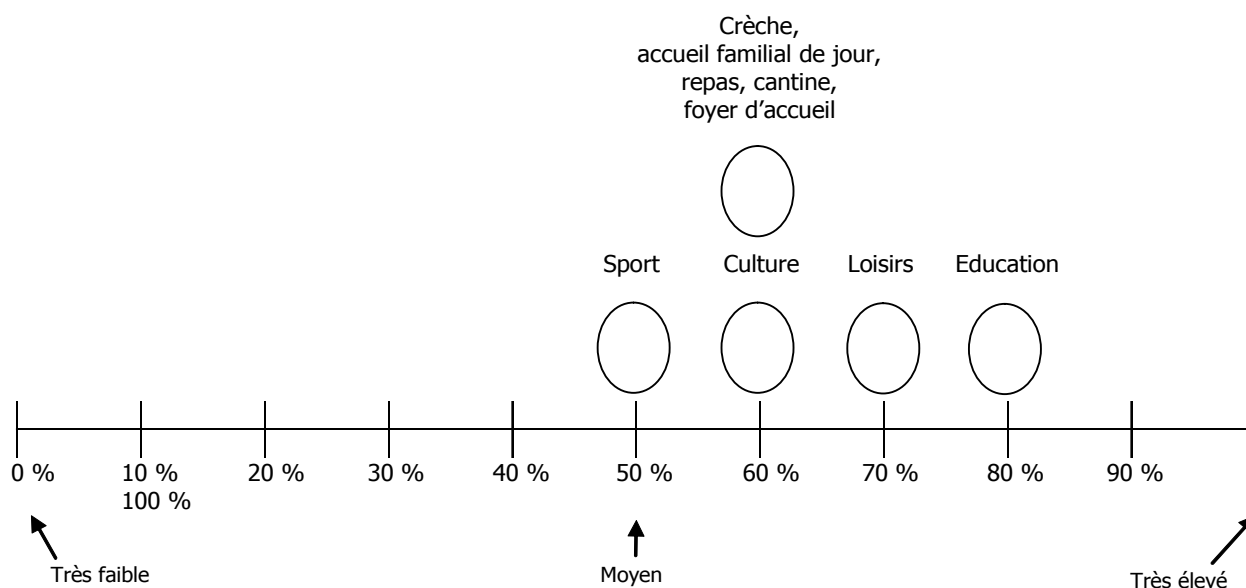
- Actuellement, 58% des sociétés interrogées collaborent régulièrement ou occasionnellement avec d'autres sociétés dont les activités sont compatibles.
- Les sociétés de La Chaux-de-Fonds ont un degré de collaboration générale satisfaisant. Ce sont les sociétés actives dans le domaine éducatif qui collaborent proportionnellement le plus, les sociétés sportives arrivant en queue de classement.

**FIGURE 10 : LES SOCIÉTÉS COLLABORENT-T-ELLES AVEC D'AUTRES SOCIÉTÉS DONT LES ACTIVITÉS SONT COMPATIBLES ? (EN FONCTION DU DOMAINE D'ACTIVITÉ DES SOCIÉTÉS)**



**FIGURE 11 : TAUX DE COLLABORATION DES SOCIÉTÉS RÉPONDANTES INTER ET INTRA-DOMAINE**

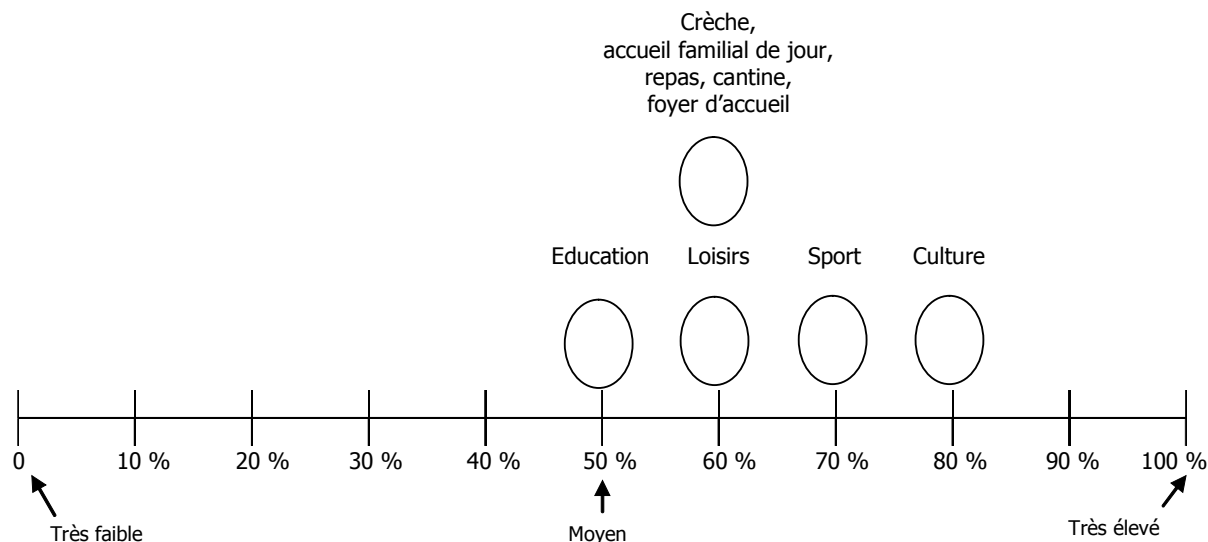
➤ Nombre de collaborations totales par rapport au nombre de sociétés (par domaine d'activité)



- Le degré de collaboration intra-domaine est satisfaisant. Cette fois-ci, ce sont les sociétés répondantes actives dans le domaine culturel qui collaborent relativement plus avec d'autres sociétés du même domaine d'activité. Ce sont maintenant les sociétés œuvrant dans le domaine éducatif qui ont le taux de collaboration le moins élevé.

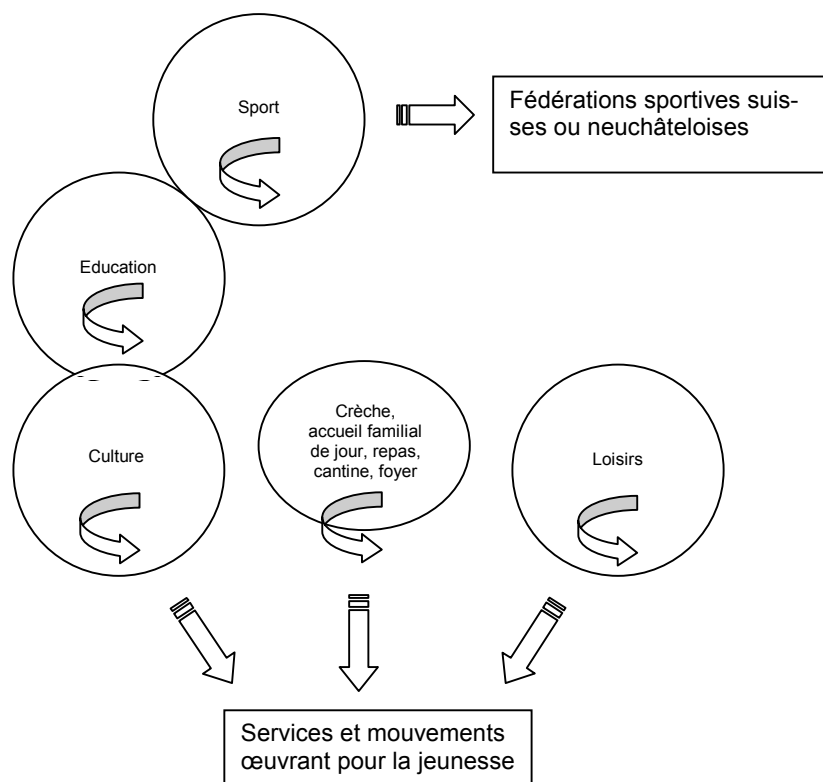
FIGURE 12 : TAUX DE COLLABORATION INTRA-DOMAINES DES SOCIÉTÉS RÉPONDANTES

➤ Nombre de collaborations intra-domaine par rapport au nombre de collaborations par domaine



- La figure suivante représente schématiquement les collaborations entre les domaines. Il s'agit d'une vue synthétique de la situation réalisée au moyen des réponses des sociétés répondantes à l'enquête. Ce schéma n'est représenté qu'à titre indicatif et le lecteur devra juger avec toute la prudence qui s'impose. Il existe en effet des sociétés répondantes qui n'ont pas mentionné les sociétés avec lesquelles elles étaient amenées à collaborer. Il peut également arriver que les réponses reçues soient relativement vagues (collaborations diverses, en fonction des manifestations, dans le canton, ponctuellement, etc.).

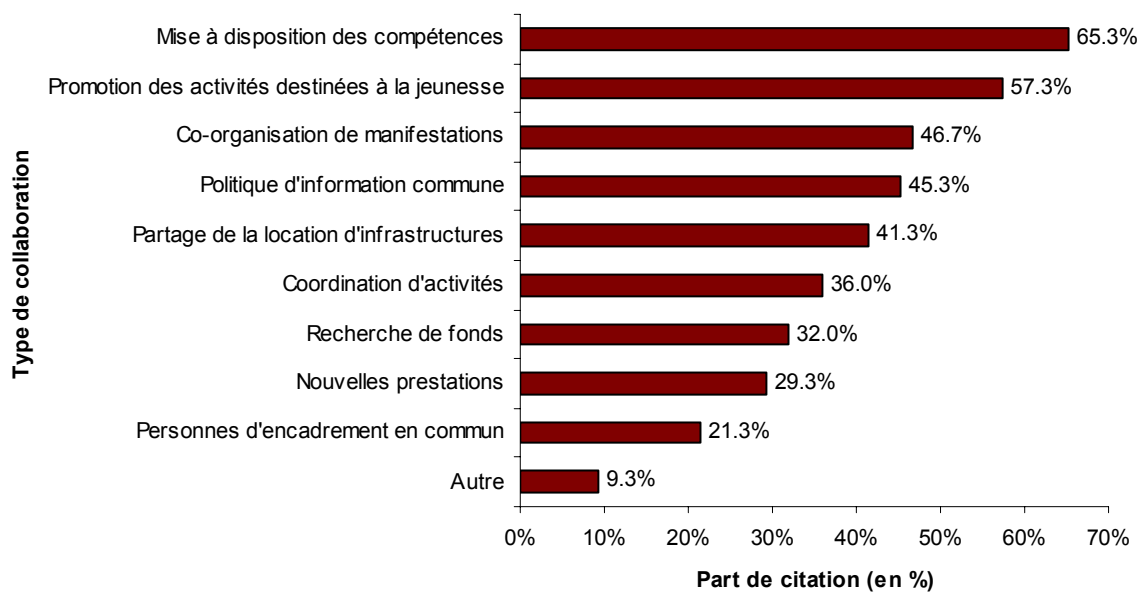
**FIGURE 13 : LES COLLABORATIONS INTER-DOMAIN DES SOCIÉTÉS RÉPONDANTES**



### 4.3.2 Intention de collaboration

- 68% des sociétés interrogées seraient prêtes à collaborer avec d'autres sociétés et/ou les autorités communales pour développer des projets destinés à la jeunesse.

**FIGURE 14 : COMMENT LES SOCIÉTÉS ENVISAGENT-ELLES CETTE COLLABORATION ?**

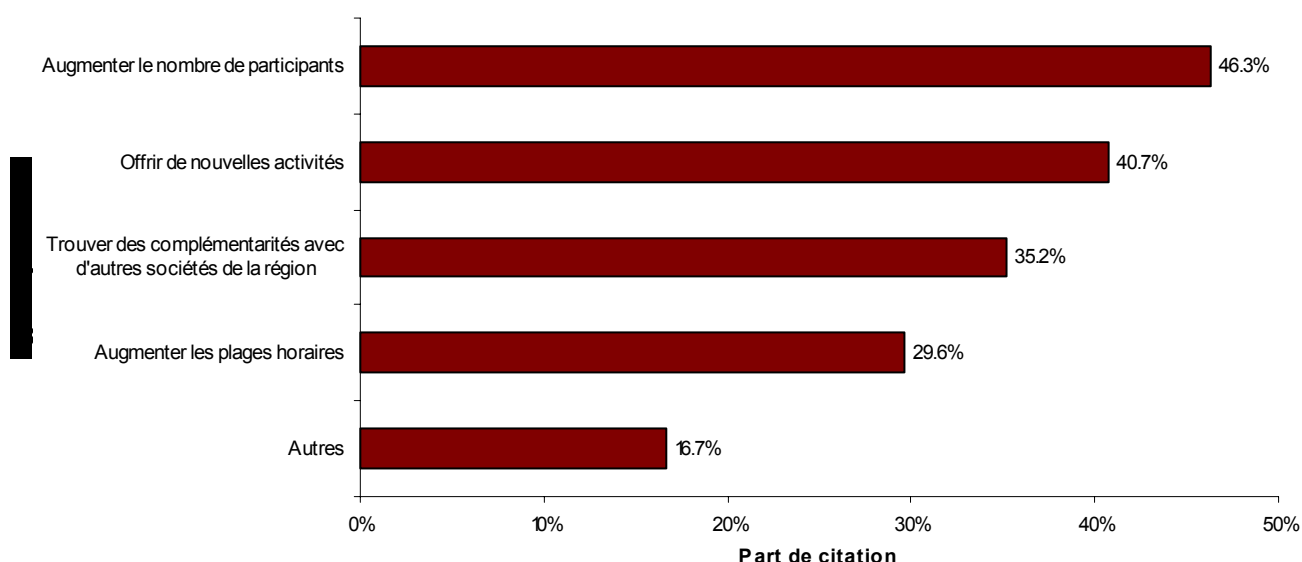


## 5. Les attentes

### 5.1 LES PROJETS DES SOCIÉTÉS AYANT RÉPONDU

- Une partie du questionnaire envoyé aux sociétés de La Chaux-de-Fonds faisait référence à leurs projets. Il leur était en effet demandé si elles prévoient d'offrir de nouvelles prestations aux jeunes et, dans ce cas, quel type de prestations elles allaient proposer. Cette partie du questionnaire s'achevait sur un bref descriptif des projets des sociétés.
- 49% des sociétés interrogées prévoient d'offrir de nouvelles prestations aux jeunes.
- Quelles prestations ? 46.3% prévoient d'augmenter le nombre de participants, 40.7% d'offrir de nouvelles activités, 35.2% de trouver des complémentarités avec d'autres sociétés de la région, 29.6% d'augmenter les plages horaires et 16.7% désirent offrir d'autres types de prestations. Le fait que la somme des parts de citations ne soit pas égale à 100% provient du fait que les sociétés peuvent prévoir plusieurs types de nouvelles prestations.

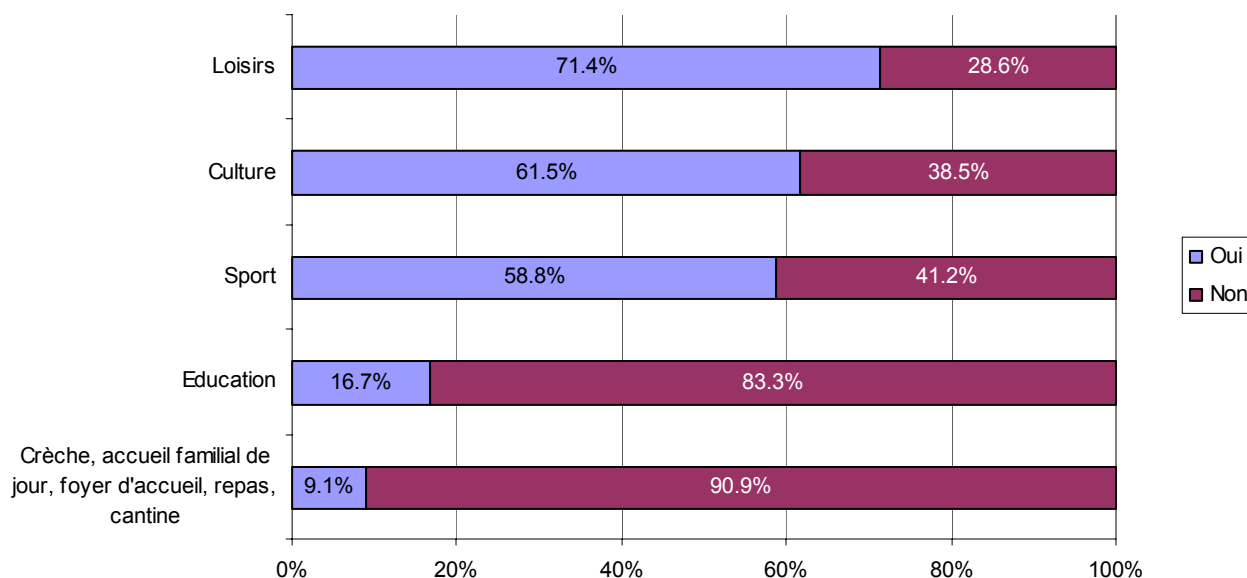
Figure 15 : QUELLES NOUVELLES PRESTATIONS LES SOCIÉTÉS PRÉVOYENT-ELLES D'OFFRIR ?



#### 5.1.1 Le nombre de participants

- Près de la moitié des sociétés répondantes prévoient en premier lieu d'augmenter le nombre de participants. En analysant les résultats par domaine d'activité, ce sont les sociétés proposant des activités de loisirs qui sont le plus enclines à offrir des activités à un plus grand nombre de participants. A l'opposé, les sociétés d'« accueil » sont moins de 10% à vouloir augmenter le nombre de participants.

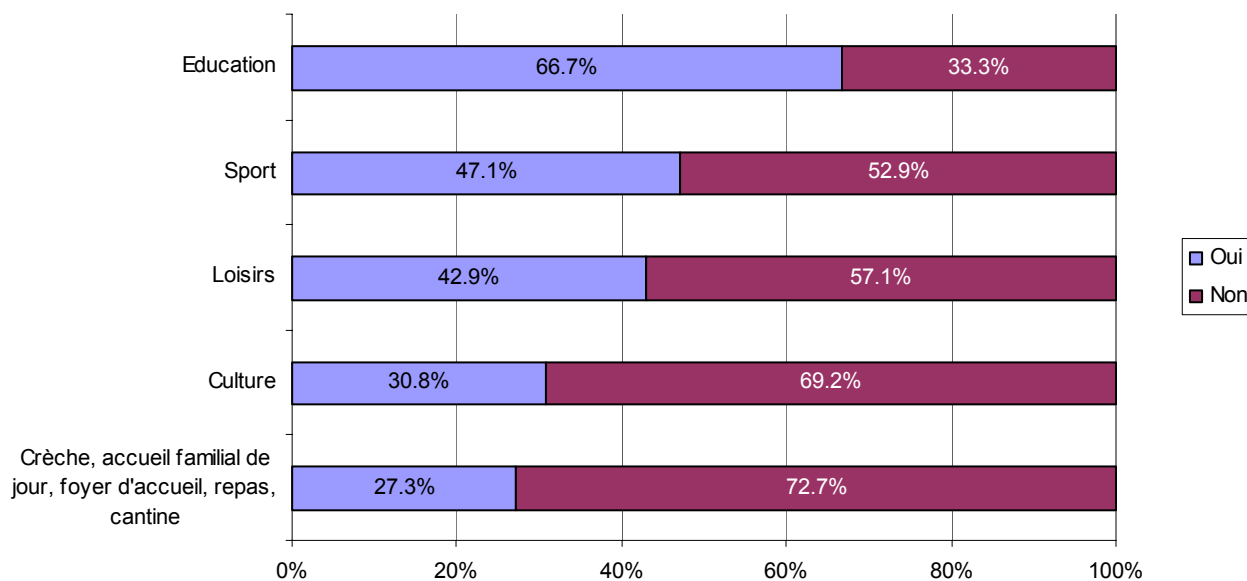
**FIGURE 16 : LES SOCIÉTÉS PRÉVOIENT-ELLES D'AUGMENTER LE NOMBRE DE PARTICIPANTS ? (EN FONCTION DU DOMAINE D'ACTIVITÉ DES SOCIÉTÉS)**



### 5.1.2 Les nouvelles activités

- Ce sont les sociétés actives dans le domaine de l'éducation qui sont relativement plus à prévoir d'offrir de nouvelles activités. Elles sont en effet deux tiers dans ce cas alors que, comme auparavant, les sociétés actives dans l'accueil sont proportionnellement moins nombreuses à vouloir offrir de nouvelles activités.

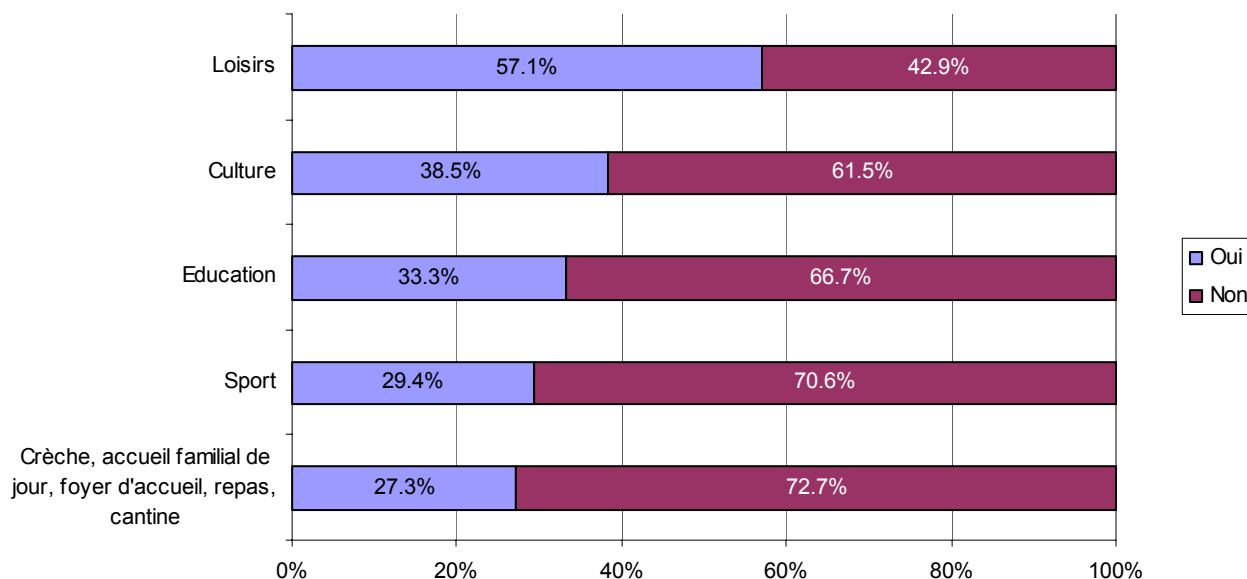
**FIGURE 17 : LES SOCIÉTÉS PRÉVOIENT-ELLES D'OFFRIR DE NOUVELLES ACTIVITÉS ? (EN FONCTION DU DOMAINE D'ACTIVITÉ DES SOCIÉTÉS)**



### 5.1.3 La recherche de complémentarités

- Seules les sociétés proposant des activités de loisirs sont une majorité (57.1%) à prévoir de trouver des complémentarités avec d'autres sociétés de la région. Les sociétés proposant un accueil sont à nouveau en queue de peloton avec 27.3%.

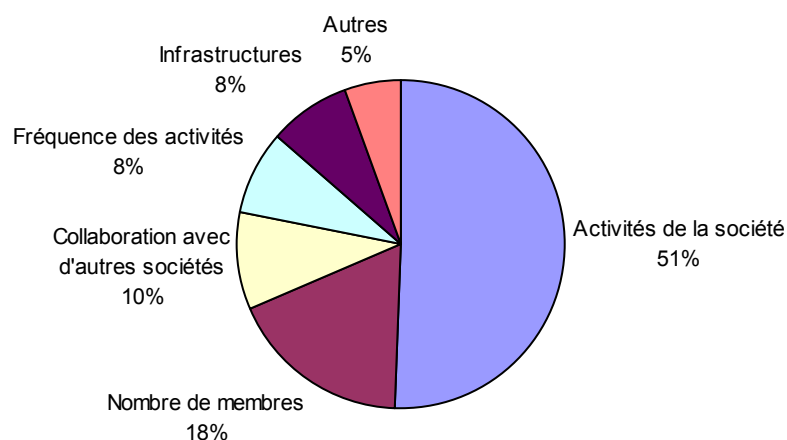
FIGURE 18 : LES SOCIÉTÉS PRÉVOIENT-ELLES DE TROUVER DES COMPLÉMENTARITÉS AVEC D'AUTRES SOCIÉTÉS DE LA RÉGION ? (EN FONCTION DU DOMAINE D'ACTIVITÉ DES SOCIÉTÉS)



### 5.1.4 Les projets concrets des sociétés ayant répondu

- Les sociétés prévoyant d'offrir de nouvelles prestations ont brièvement décrit leurs projets. Ces derniers ont été regroupés en six catégories de projet: « activités de la société », « nombre de membres », « fréquence des activités », « collaboration avec d'autres sociétés », « infrastructures » et « autres » (cf. 11.7).
- Les projets concernant les activités des sociétés obtiennent de peu la majorité des voix avec 51%. Pour le reste, 18% concernent le nombre de membres, 10% une collaboration avec d'autres sociétés, moins de 10% la fréquence des activités, de même que les infrastructures et 5% de projets concernent, pour terminer, d'autres domaines.
- Ainsi, parmi tous les projets décrits par les sociétés, un peu plus de la moitié concerne les activités des sociétés. Elles ont en effet affirmé vouloir développer leurs activités en en proposant de nouvelles par exemple, que ce soit dans le domaine actuel de la société ou non. D'autres exemples de projets sont présentés en annexe du présent document.

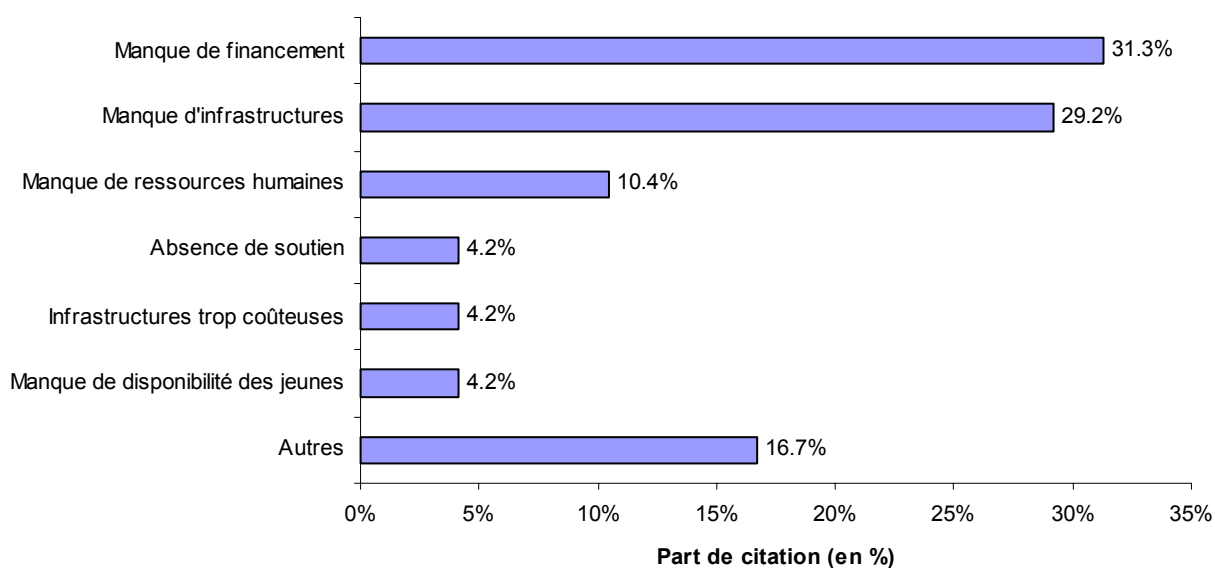
FIGURE 19 : TYPES DE PROJETS DES SOCIÉTÉS RÉPONDANTES



## 5.2 LES OBSTACLES AUX PROJETS DES SOCIÉTÉS

- Parmi les sociétés prévoyant d'offrir de nouvelles prestations aux jeunes, 61% d'entre elles affirment rencontrer des obstacles à la concrétisation de leurs projets.
- Ces obstacles sont principalement d'ordre financier et d'infrastructures (env. 30%). Les sociétés citent différents types d'obstacles, notamment un manque de ressources humaines (10.4%) puis l'absence de soutien, des infrastructures trop coûteuses et un manque de disponibilité des jeunes (4.2%).

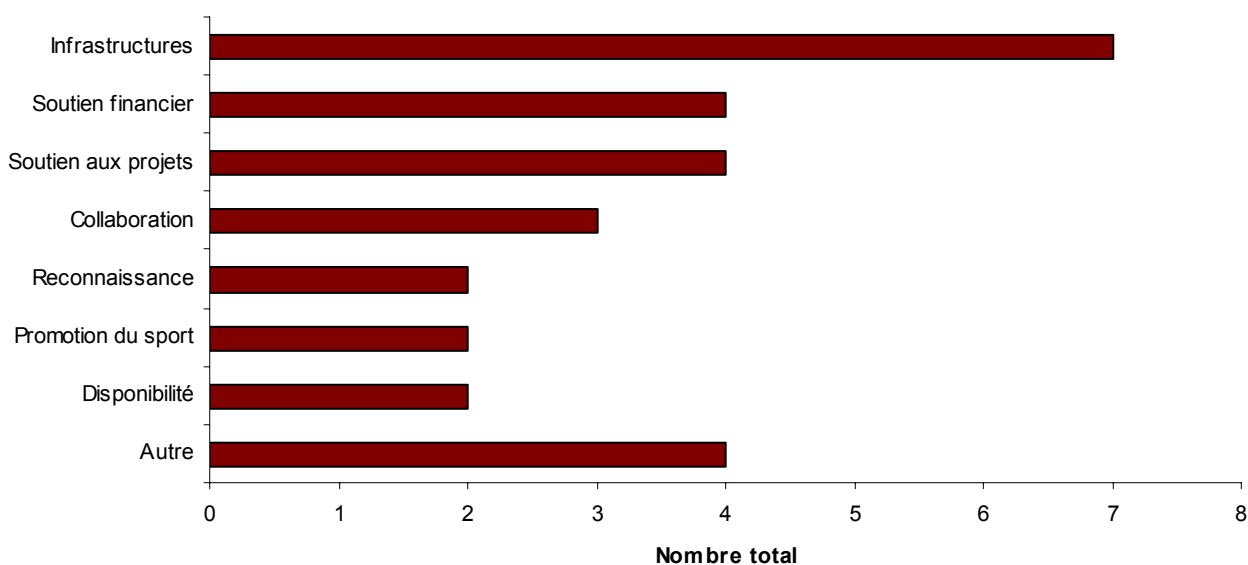
FIGURE 20 : TYPES D'OBSTACLES À LA CONCRÉTISATION DES PROJETS ?



### 5.3 LES ATTENTES PARTICULIÈRES DES SOCIÉTÉS RÉPONDANTES DE LA PART DES SERVICES COMMUNAUX

- Parmi les 110 sociétés répondantes, seules 35% d'entre elles ont déjà sollicité les services communaux sur des questions en rapport avec les activités destinées aux jeunes.
- Par contre, une majorité (58%) des sociétés ayant sollicité les services communaux sur des questions en rapport avec les activités destinées aux jeunes sont satisfaites des prestations et réponses reçues.
- 71% des sociétés répondantes à l'enquête, et ayant déjà sollicité les services communaux, avouent avoir des attentes particulières de la part des services communaux. Cela correspond à 28 sociétés sur les 38 admettant avoir déjà sollicité les services communaux.
- Parmi elles, la plupart des attentes sont liées aux infrastructures. Les sociétés attendent ensuite plus de soutien financier ainsi que plus de soutien en ce qui concerne les projets. Des attentes de collaboration devancent les attentes de meilleure reconnaissance, de disponibilité et de promotion du sport.

FIGURE 21 : QUEL TYPE D'ATTENTE PARTICULIÈRE LES SOCIÉTÉS ONT-ELLES DE LA PART DES SERVICES COMMUNAUX CONCERNÉS ?



- Il est à noter que parmi les 7 sociétés affirmant qu'elles avaient des attentes au sujet des infrastructures, 4 d'entre elles sont des sociétés sportives et 3 des lieux d'accueil de la jeunesse.

## **6. Le concept**

### **6.1 INTRODUCTION**

L'élaboration d'un concept sert de guide et d'instrument en vue de coordonner et renforcer la politique de la jeunesse à La Chaux-de-Fonds. Avant d'entreprendre son élaboration, il convient de régler un certain nombre de points :

- quels sont les objectifs à atteindre ?
- quel est le budget à disposition ?
- quels sont les différents délais ?
- qui porte le projet général ?

#### **6.1.1. Les objectifs généraux**

L'objectif général est de développer un concept d'encadrement de la jeunesse à La Chaux-de-Fonds selon deux axes :

- ↳ *Développer dans un premier temps un concept d'accueil en marge de l'horaire scolaire (crèches, lieux d'accueil familial de jour, lieux de repas, cantines et foyers d'accueil).*
- ↳ *Développer dans un deuxième temps un concept d'accueil complémentaire (éducation, sport, culture, loisirs).*

Pour y parvenir, il est important de créer des synergies et des actions coordonnées entre tous les acteurs proches de la jeunesse, de manière à améliorer l'efficacité des prestations offertes (harmonisation de la répartition des activités destinées aux jeunes de 0 à 16 ans et diversification de l'offre) et à donner aux parents la possibilité de concilier la vie familiale et professionnelle dans des conditions plus sereines qu'actuellement.

#### **6.1.2. Le budget**

La création de synergies ne conduit pas à une augmentation des coûts, sauf si de nouvelles prestations sont offertes. Pour certains projets, on peut s'attendre à une réduction de coûts : promotion commune pour recruter de nouveaux jeunes membres, organisation de manifestations en commun, complémentarité entre les activités (pluriculturelles, multisports...). Par contre, en ce qui concerne la création de nouvelles structures d'accueil, il faut évidemment compter sur des charges additionnelles.

#### **6.1.3. Les délais**

Tous les projets ne peuvent pas débiter en même temps. Le présent concept est de type évolutif, c'est-à-dire que chaque projet a un degré de priorité. Dans les domaines où les manques sont les plus importants, en particulier en ce qui concerne l'accueil, les projets seront prioritaires.

#### **6.1.4 La mise en œuvre**

Il ne suffit pas de concevoir les projets, il convient également d'assurer leur suivi. Cette tâche sera assumée par le délégué à la jeunesse dans le cadre général de la politique de la jeunesse. Il sera secondé par les différents services communaux concernés, notamment l'Office

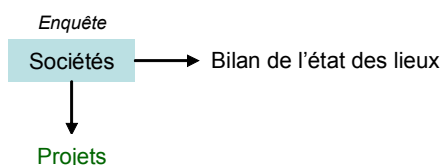
des sports, le délégué culturel, etc. Tous participent au groupe de pilotage actuel du délégué à la jeunesse. Il est en effet essentiel, une fois le concept élaboré de veiller à la mise en œuvre des projets conformément à l'échéancier établi.

## **6.2 PHASE 1 : ANALYSE DE LA SITUATION**

La méthode utilisée pour définir une politique coordonnée de la jeunesse à La Chaux-de-Fonds comporte plusieurs phases. La première phase a un double but. Il s'agit d'abord de prendre connaissance de la situation actuelle, de savoir quelles sont les prestations offertes aux différentes catégories de jeunes. Ce bilan de la situation actuelle permet de déterminer s'il y a des doublons ou des vides dans les activités dispensées aux jeunes, tant en ce qui concerne le type d'activités que les plages horaires. Ensuite, il convient de prendre connaissance des projets que certaines sociétés ont mentionnés dans l'enquête. La phase 1 est importante dans la mesure où elle influence les mesures qui seront prises par la suite.

*FIGURE 22 : POLITIQUE COORDONNÉE D'ACCUEIL DE LA JEUNESSE - PHASE 1*

Phase 1 : Analyse de la situation



Dans cette phase, les étapes suivantes sont à réaliser :

1. Analyser la situation actuelle (enquête)
2. Définir les points forts et les points faibles (bilan)
3. Prendre connaissance des projets des sociétés

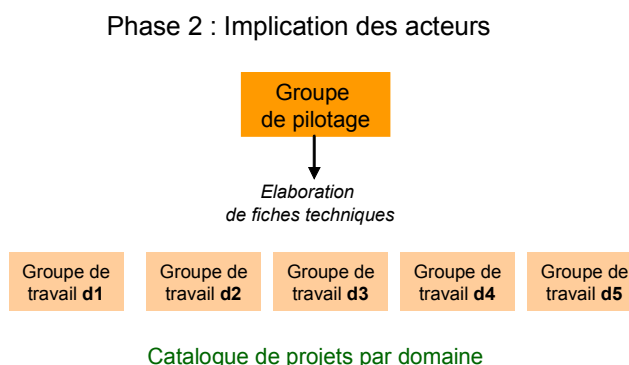
## **6.3 PHASE 2 : IMPLICATION DES ACTEURS**

Le concept repose essentiellement sur la notion de projets. En effet, il doit déboucher sur des actions concrètes et ne pas se limiter à en définir le cadre. C'est la raison pour laquelle, le groupe de pilotage a privilégié les contacts avec les sociétés locales (démarche participative). Il a souhaité associer les personnes qui ont un rôle à jouer dans un des domaines concernant la jeunesse. Dans cette optique, des groupes de travail sont à constituer.

La mission essentielle du groupe de pilotage porte sur les points suivants :

1. Définir la situation souhaitée (objectifs)
2. Accompagner les groupes de travail
3. Analyser les projets
4. Fixer des mesures (ordre de priorité et délais)
5. Désigner les personnes responsables des projets
6. Calculer les coûts de réalisation et les reporter dans les différents budgets.

FIGURE 23 : POLITIQUE COORDONNÉE D'ACCUEIL DE LA JEUNESSE - PHASE 2



Du point de vue opérationnel, le groupe de pilotage constituera des groupes de travail dans chaque domaine concerné. Il recherchera une personne, impliquée dans le domaine en question, qui prendra la direction du groupe de travail. Il a établi, à l'attention des différents groupes de travail, une fiche technique qui précise la situation, le développement souhaitable et les objectifs à atteindre (annexe 11.9). Elle définit également les tâches de chaque groupe de travail, à savoir :

- Prendre connaissance de l'enquête, des projets et de la fiche technique du domaine concerné
- Rechercher les synergies entre les sociétés
- Consulter des personnes-ressources
- Affiner la fiche technique
- Elaborer les grandes lignes du concept pour le domaine concerné
- Evaluer la faisabilité du concept proposé en termes de planification, de ressources humaines et financières

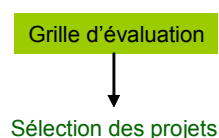
## 6.4 PHASE 3 : ANALYSE DES PROJETS

Une fois les travaux des groupes de travail terminés, il appartiendra au groupe de pilotage de les étudier et d'en faire la synthèse. Il devra en particulier privilégier les projets qui créent des synergies et assurer une répartition harmonisée des activités destinées aux jeunes dans le cadre de l'accueil régulier pendant la semaine en dehors des heures scolaires.

Pour évaluer les différents projets, le groupe de travail a élaboré une grille d'analyse des projets. Celle-ci est établie de manière à pouvoir déterminer si les projets répondent aux besoins réels de la population, sont réalistes, comblent un vide et ne sont pas des doublons, créent des synergies... et finalement permettent d'atteindre les objectifs fixés.

FIGURE 24 : POLITIQUE COORDONNÉE DE LA JEUNESSE - PHASE 3

Phase 3 : Analyse de projets



Il appartiendra également au groupe de pilotage de présenter dans la synthèse les besoins en personnes d'encadrement, en infrastructures et en ressources financières, ceci par domaine.

## 6.5 PHASE 4 : MISE EN OEUVRE

C'est le délégué à la jeunesse qui assure le suivi et la mise en œuvre des projets, soit la dernière phase du concept. Dans le présent rapport, il est émis un certain nombre de mesures qui permettront de réaliser les projets conformément aux intentions, de mobiliser les acteurs concernés et de respecter les budgets établis. Le concept tel qu'il est prévu est évolutif. Les projets ne peuvent pas être mis sur pied tous en même temps. Comme on l'a déjà vu, il y a des priorités en raison des besoins de la population et des ressources financières à dégager par les différents acteurs.

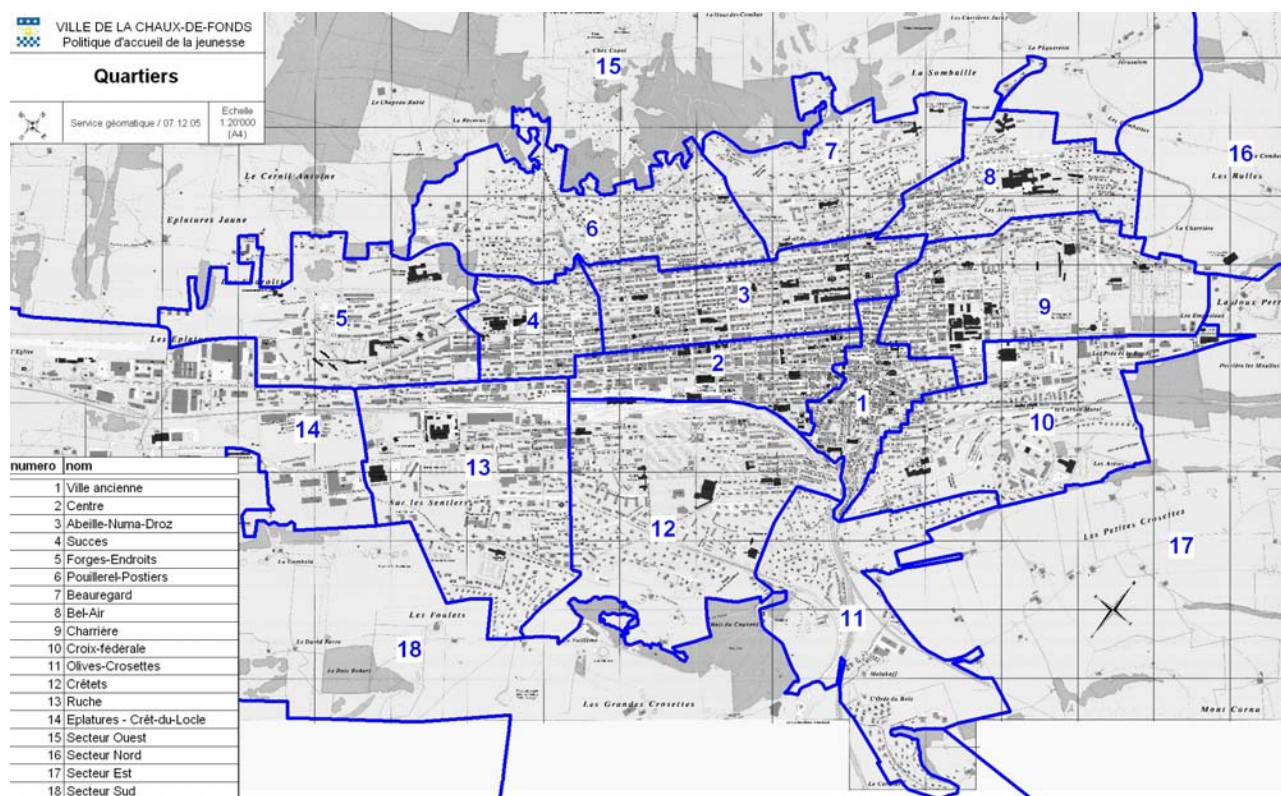
## 6.6 LE TERRITOIRE

Dans les différents quartiers de la ville de La Chaux-de-Fonds, la politique d'accueil doit être analysée et conçue en fonction des prestations actuelles et nouvelles. Les cartes ci-dessous présentent un découpage par quartier.

Ces quartiers résultent d'un découpage géographique, (Centre, Abeille - Numa-Droz) principalement utilisé par le Service de l'urbanisme mais également par la Police des habitants sur recommandations de l'OFS.

D'autres types de découpage du périmètre urbain pourront survenir dans les cartes suivantes, notamment dans le cadre de la répartition des élèves par l'école primaire.

FIGURE 25 : TERRITOIRE COMMUNAL PAR QUARTIER



## 7. Création de synergies

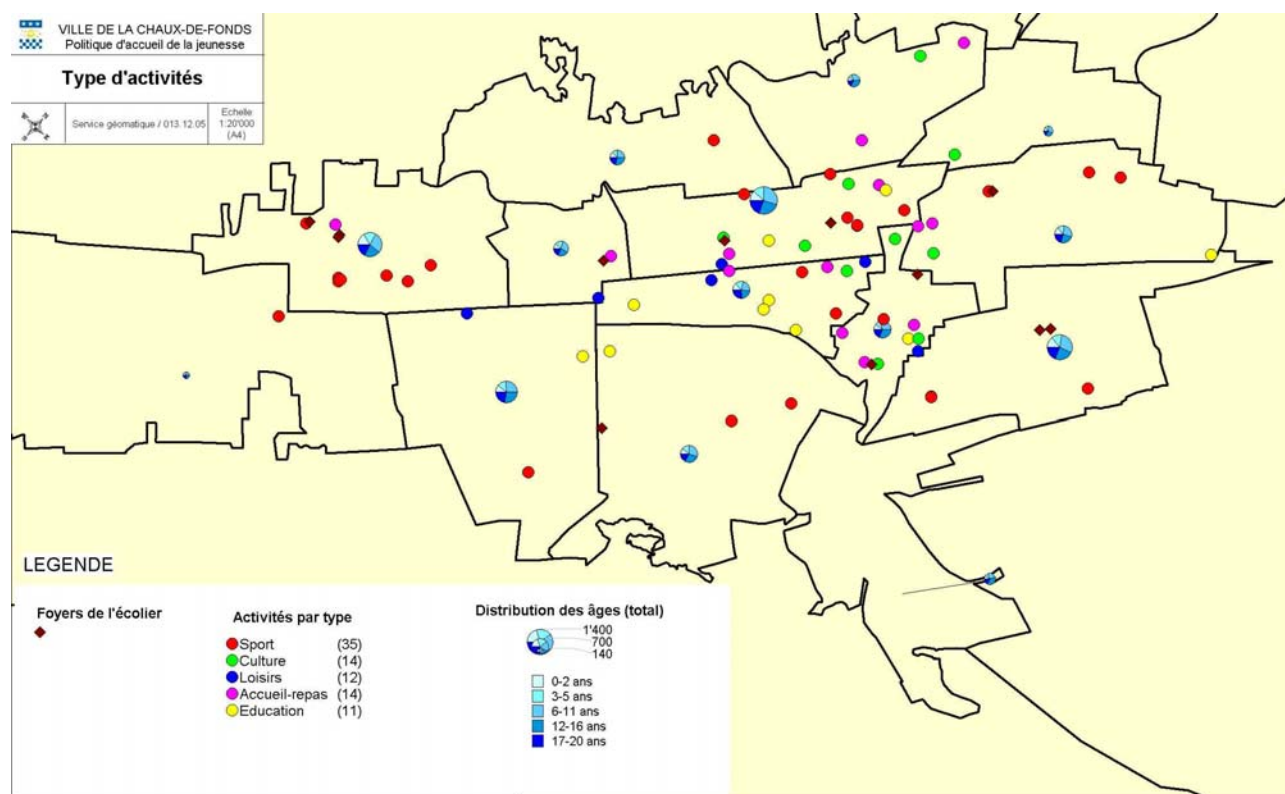
### 7.1 BILAN DE L'ÉTAT DES LIEUX

Il ressort de l'enquête un certain nombre de faits saillants :

a) *Une large palette de prestations*

- les trois-quarts des sociétés de La Chaux-de-Fonds offrent des activités pour les jeunes ;
- la palette de prestations offertes est très complète et variée ;
- le sport et la culture représentent l'essentiel des prestations destinées aux jeunes ;
- les activités destinées aux jeunes sont essentiellement offertes par des sociétés privées (clubs, associations, sociétés...).

FIGURE 26 : OFFRE DE PRESTATIONS SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL

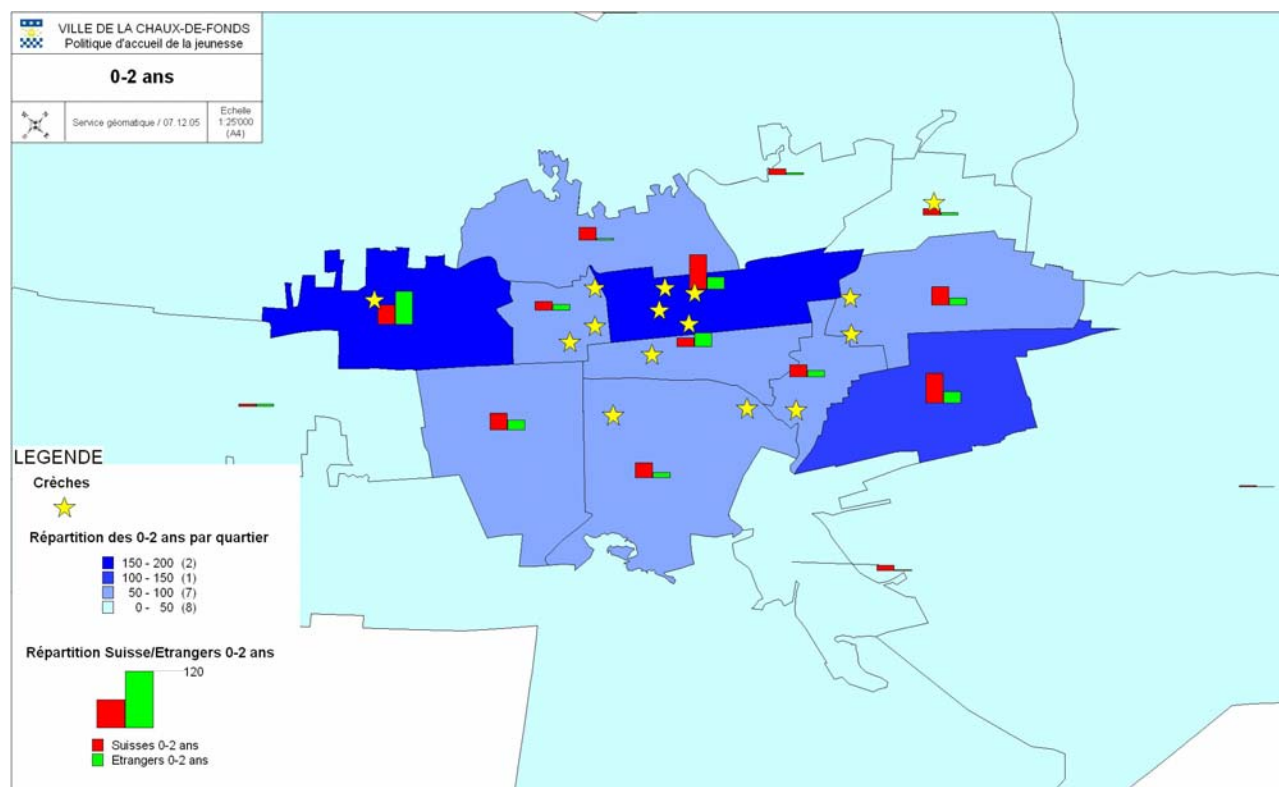


La présente carte indique la répartition des enfants entre 0 et 20 ans, l'emplacement des foyers de l'écolier ainsi que les activités proposées par les sociétés ayant répondu à l'enquête.

Elle démontre de façon claire que si des activités sportives se déroulent sur l'ensemble de la cité, il n'en est pas de même pour les autres types de loisirs qui se répartissent principalement dans le centre ville.

b) Répartition des jeunes sur le territoire communal en fonction des groupes d'âge  
**Les 0-2 ans**

FIGURE 27 : RÉPARTITION DES JEUNES PAR QUARTIER : 0-2 ANS



La présente carte indique la répartition des enfants entre 0 et 2 ans, la proportion de Suisses et d'étrangers, ainsi que l'emplacement des crèches dans le périmètre urbain.

Force est de constater qu'un grand nombre d'enfants (près de 330 enfants) se situent dans les quartiers Forges - Endroits et Croix-Fédérale alors que les structures d'accueil y sont sous représentées.

Le Quartier Numa-Droz - Abeille est, par contre, extrêmement bien pourvu en structures d'accueil ce qui toutefois doit représenter passablement de déplacements intra-urbains depuis les quartiers précédemment cités.

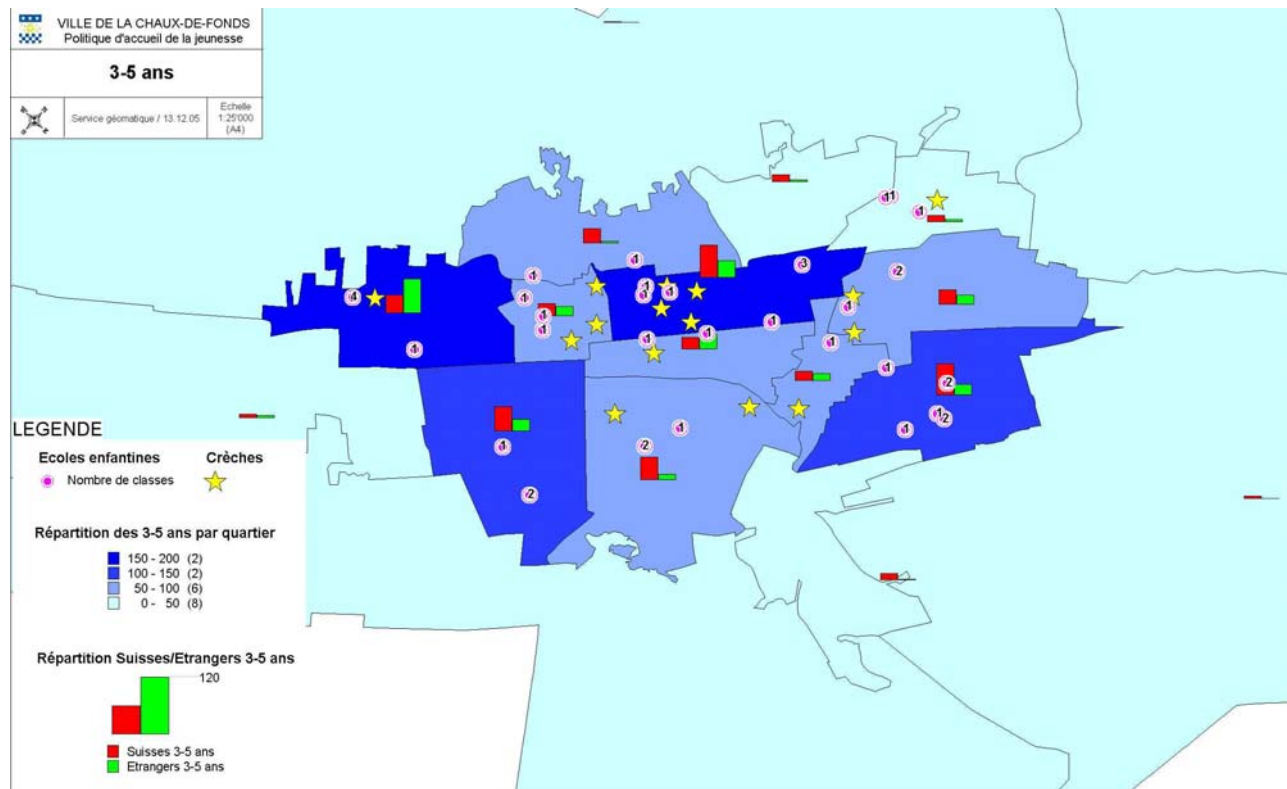
**Les 3-5 ans**

La présente carte indique la répartition des enfants entre 3 et 5 ans, la proportion de suisse et d'étrangers, ainsi que l'emplacement des crèches et des écoles enfantines dans le périmètre urbain.

Si encore une fois, les enfants sont représentés en grand nombre (près de 450) dans les quartiers Forges - Endroits et Croix-Fédérale, le nombre de classes enfantines permet d'éviter de trop longs déplacements.

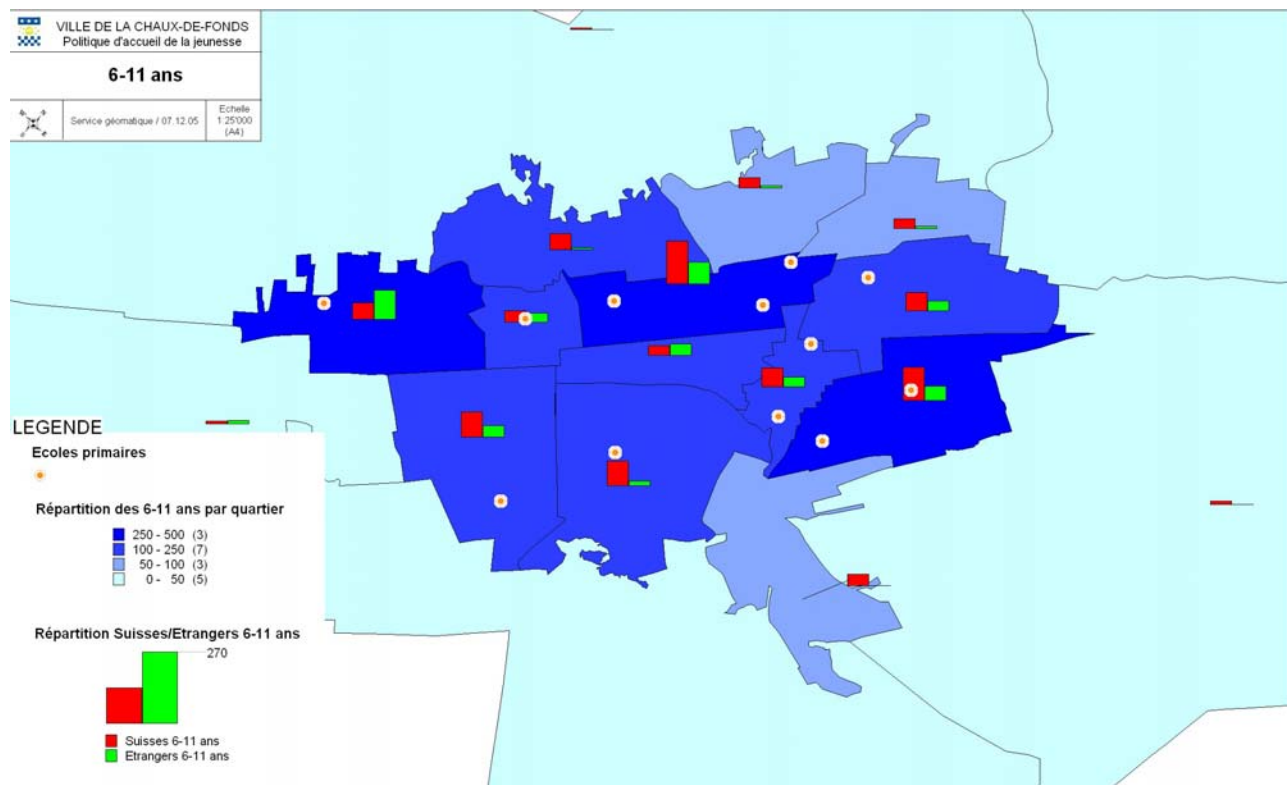
Une fois encore les quartiers du centre ville sont bien pourvus en structures scolaire.

**FIGURE 28 : RÉPARTITION DES JEUNES PAR QUARTIER : 3-5 ANS**



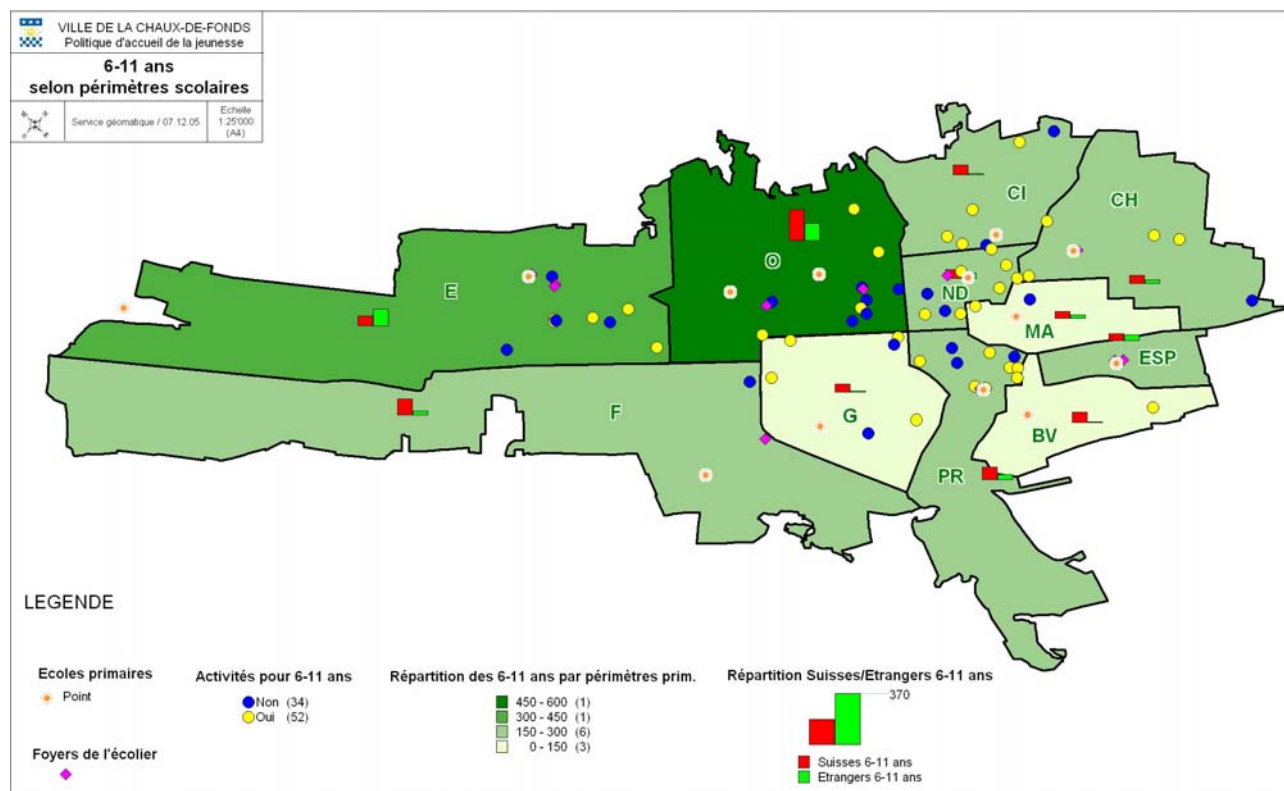
**Les 6-11 ans**

**FIGURE 29 : RÉPARTITION DES JEUNES PAR QUARTIER : 6-11 ANS**



La présente carte indique la répartition des enfants entre 6 et 11 ans, la proportion de Suisses et d'étrangers, ainsi que l'emplacement des écoles enfantines dans le périmètre urbain.

**FIGURE 30 : RÉPARTITION DES JEUNES SELON LE PÉRIMÈTRE SCOLAIRE : 6-11 ANS**



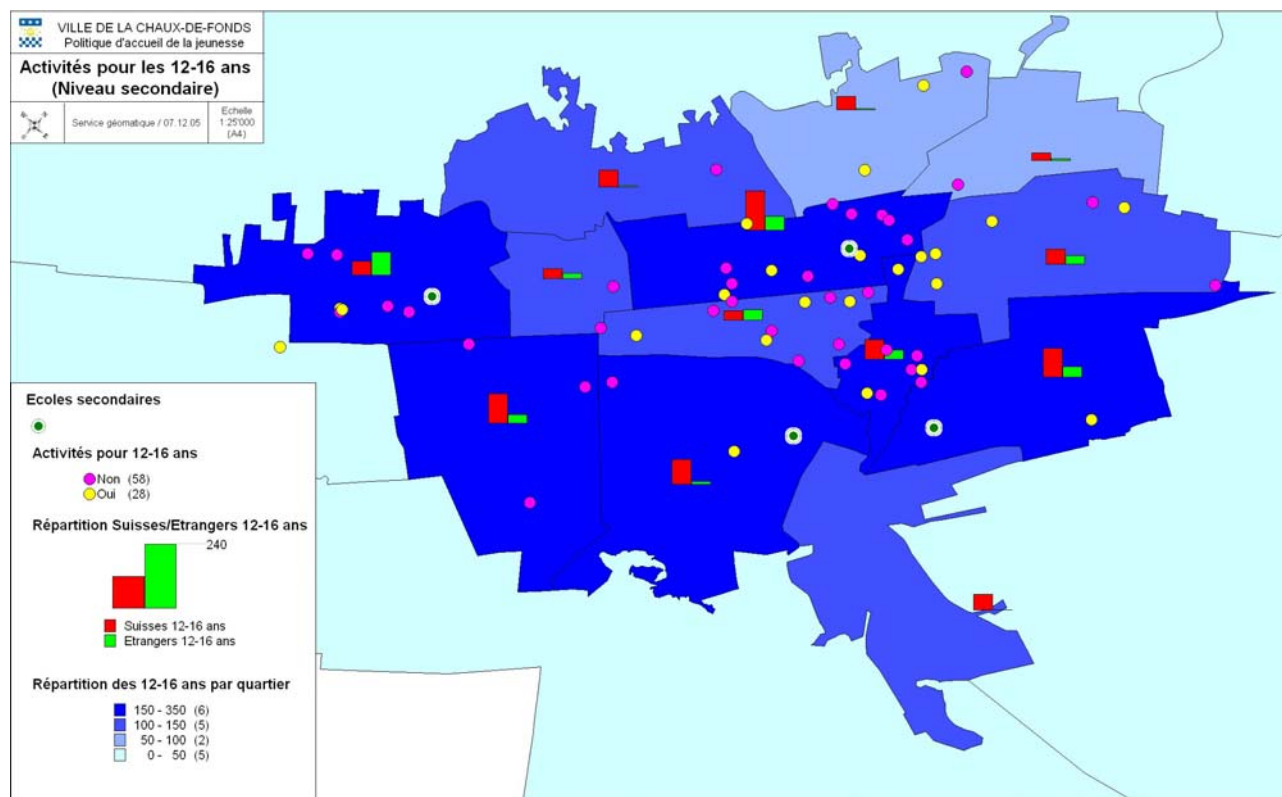
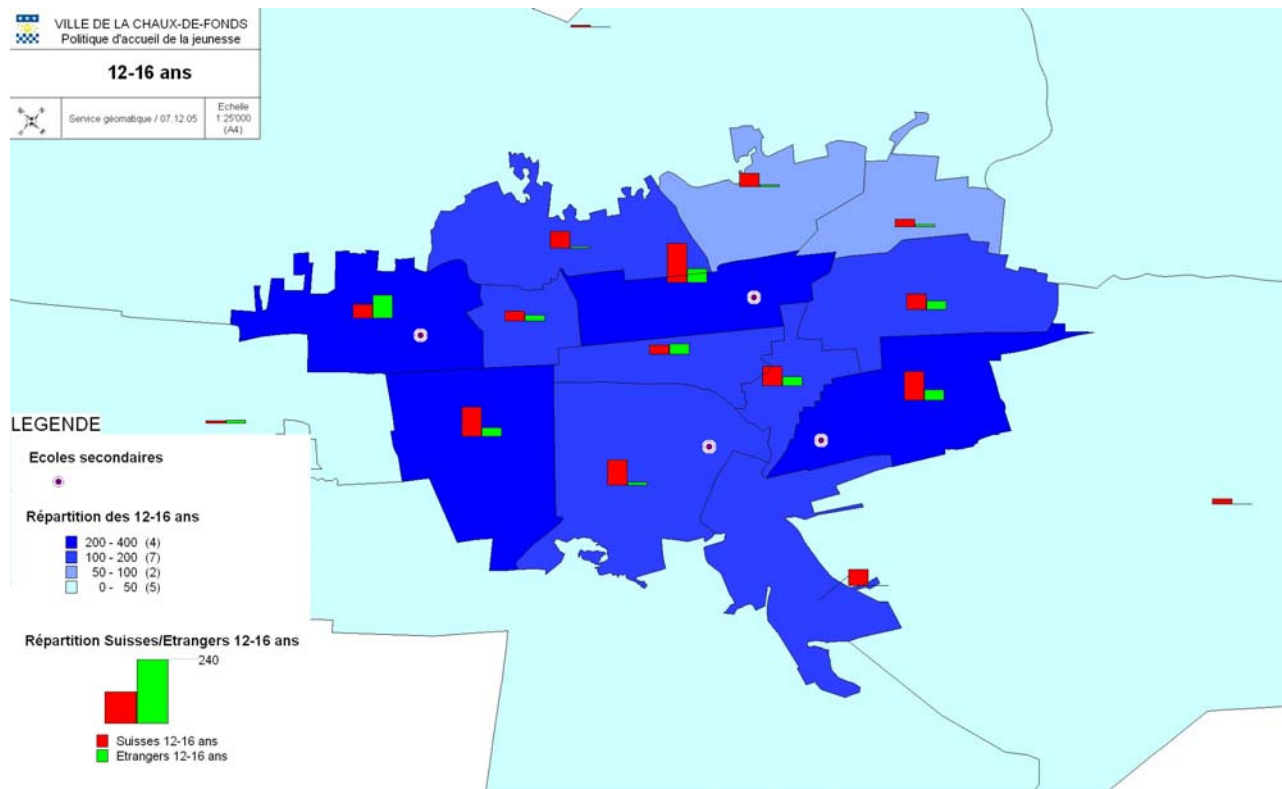
La présente séparation tient compte des répartitions par collèges, de l'emplacement des foyers de l'écolier ainsi que des activités offertes par les sociétés ayant répondu à l'enquête, les points en jaune signalant les activités offertes à cette tranche d'âge.

### **Les 12-16 ans**

La carte ci-dessous reprend le découpage par quartier, une répartition existe en fonction des collèges secondaires mais n'est pas utilisée ici, principalement en raison de la mobilité des élèves.

Nous avons pris l'option de rendre visibles les différents lieux d'activités pour cette tranche d'âge, en constatant, encore une fois que si le centre offre beaucoup d'activités, les autres endroits sont peu couverts. Ces informations portent moins à conséquence, notamment en raison de cette même mobilité.

FIGURE 31 : RÉPARTITION DES JEUNES PAR QUARTIER : 12-16 ANS



c) *Offre de prestations durant la semaine*

Les *activités sportives* sont dispensées tout au long de la semaine à tous les groupes d'âge. Cependant, il y a un « vide » entre 15h et 17h, à l'exception du mercredi. En effet, l'essentiel des activités débute vers 17h. De plus, peu d'activités sont offertes le samedi, en particulier des activités sportives.

Les *activités culturelles* sont très variées selon le public-cible. Elles se concentrent davantage en début de semaine et commencent plutôt dans l'après-midi (14h). Le mardi est un jour particulièrement dense en offre de prestations. Pour certaines d'entre elles, on peut supposer qu'il y a des doublons. Pas ou peu d'activités sont dispensées le samedi.

Le domaine des *loisirs* proposent des activités uniquement pour les 6-11 ans et les 12-16 ans. L'offre est relativement faible pour le premier groupe d'âge et un peu plus étoffée pour le second.

Concernant l'accueil de la petite enfance (0 à 2 ans et 3 à 5 ans), l'offre est très complète et les activités proposées relativement nombreuses. Par contre, les jeunes de 6 à 11 ans ne fréquentent que très peu les structures mises en place pour les repas de midi.

d) *Forces et faiblesses*

Les principales difficultés que rencontrent les sociétés portent sur le recrutement, soit le recrutement de nouveaux jeunes et de personnes formées pour leur encadrement. La majorité des sociétés ont souligné la nécessité de trouver davantage de personnes motivées tant au niveau des jeunes que des animateurs. Côté infrastructures, elles sont en général en nombre suffisant et bien adaptées aux besoins des sociétés. Toutefois, il est difficile de trouver certaines infrastructures qui soient inoccupées dans l'après-midi.

Les sociétés ont aussi relevé les coûts qu'occasionne la mise sur pied de certaines activités. Certaines pourraient offrir davantage de prestations, mais elles sont limitées dans leur budget.

Si les sociétés éprouvent des difficultés à recruter de nouveaux « membres » et le personnel d'encadrement nécessaire, elles ont presque toutes relevé leur volonté de renforcer leur effectif et d'offrir de nouvelles prestations destinées à la jeunesse. Dans cette optique, les sociétés sont soucieuses de créer des synergies avec des sociétés actives dans le même domaine. Les projets qu'elles ont mentionnés portent essentiellement sur les infrastructures, un soutien financier et un soutien de leur projet.

## **7.2 SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DES GROUPES DE TRAVAIL**

....

## **7.3 PRÉSENTATION DES PROJETS PAR DOMAINE**

### **7.3.1 Crèches, accueil familial de jour, foyers, repas**

#### **1. Etat des lieux**

##### *Descriptif de l'activité*

Il s'agit d'accueillir les jeunes de 0 à 16 ans en marge de l'horaire scolaire dans le but de prendre le relais des parents. Diverses activités sont proposées : repas, collations, aide aux devoirs, activités de loisirs. Ce domaine est partagé entre crèches et accueil familial de jour d'un côté et structures parascolaires de l'autre.

##### *Effectif*

... jeunes sont inscrits à ces différentes structures d'accueil entourés de ... personnes d'encadrement.

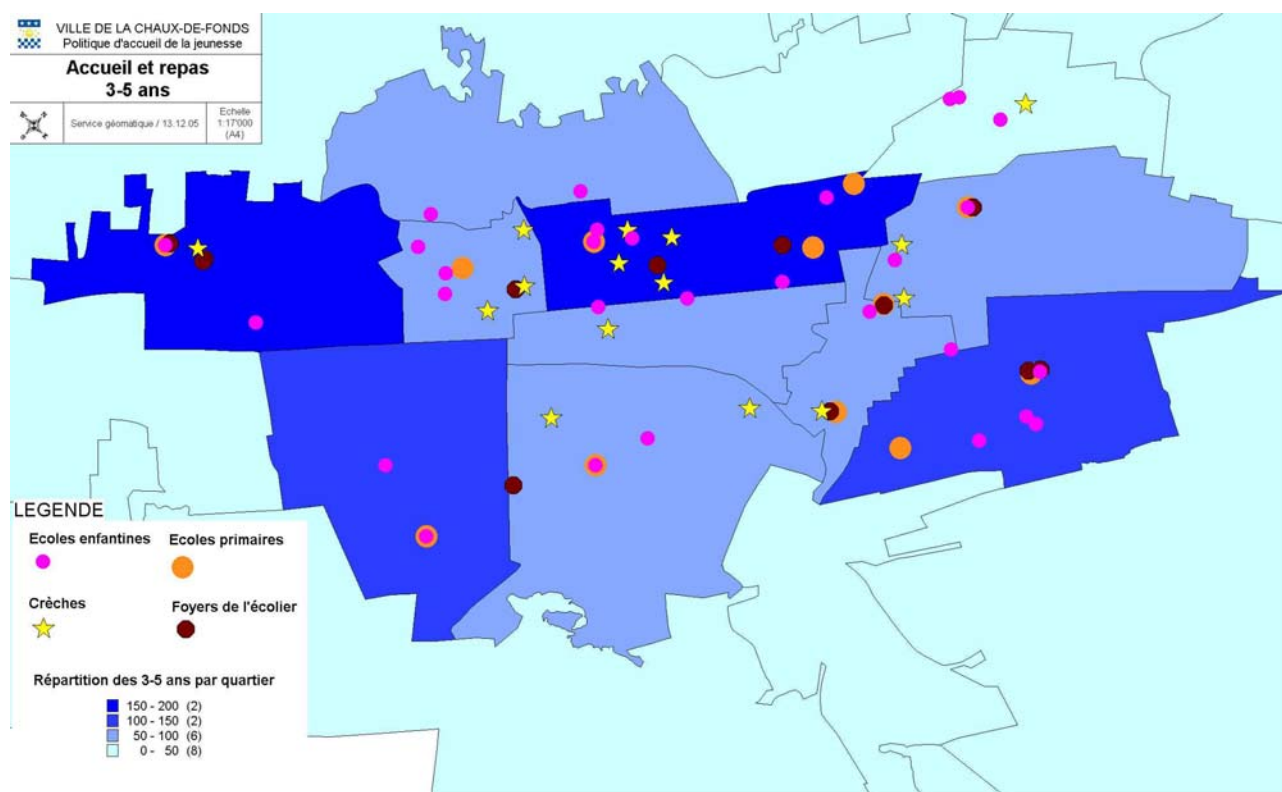
**Financement et coûts**

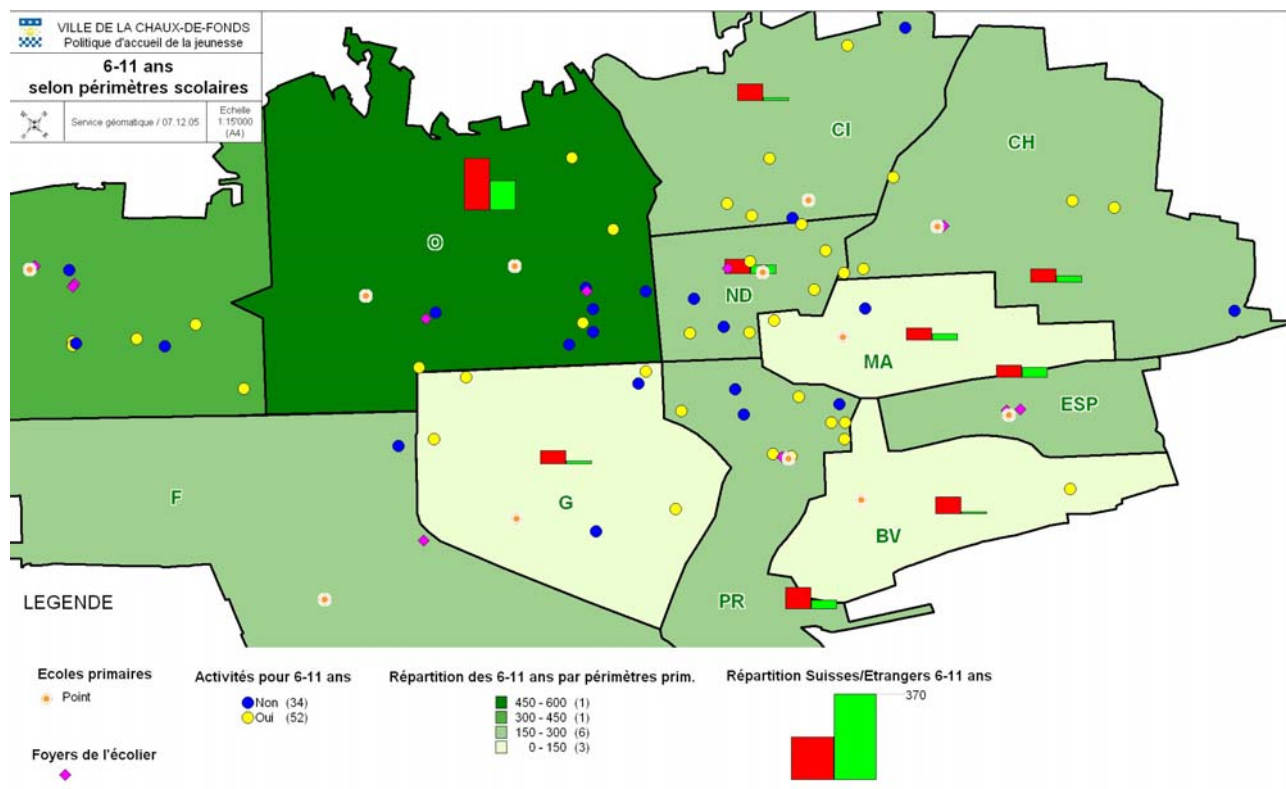
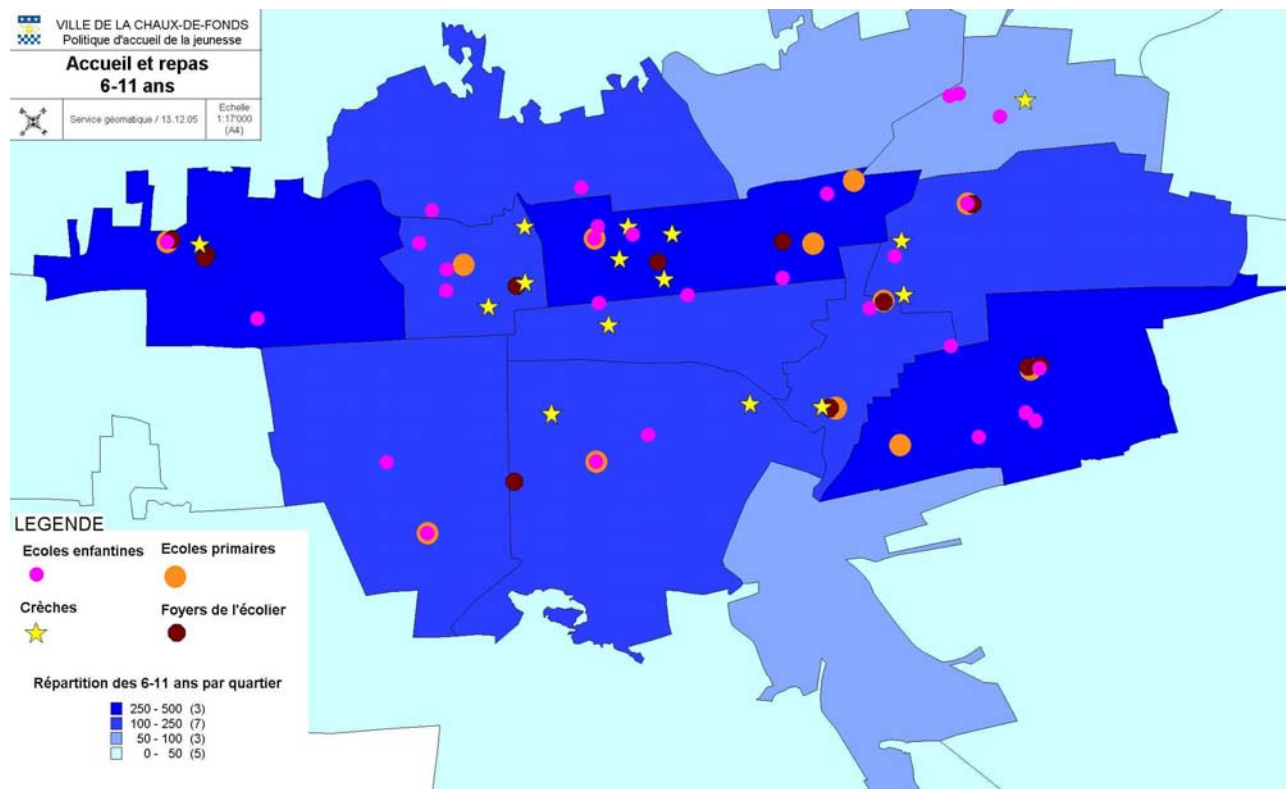
Les structures d'accueil ont un financement mixte, soit une contribution des parents et des collectivités publiques. Au total, la commune verse une somme de .... Francs pour ces activités.

**Localisation des activités et inventaire des locaux**

Les cartes ci-dessous indiquent la répartition des enfants entre 3 et 5 et 6 et 11 ans, ainsi que l'emplacement des crèches, des écoles enfantines et primaires ainsi que des foyers de l'écolier dans le périmètre urbain. La réflexion sur la répartition des enfants, à la lecture de ces documents, dans les différents foyers ainsi que la mise en place de structures pour les repas y est grandement facilitée.

**FIGURE 32 : OFFRE DE PRESTATIONS : ACCUEIL ET REPAS**





La présente carte reprend les données de la précédente en insistant sur le centre urbain et en mettant volontairement de côté les quartiers périphériques afin de permettre une meilleure visibilité.

Il est intéressant de souligner que les activités offertes par les sociétés se concentrent, comme pour les crèches, plutôt dans le Centre - Est de la Ville et que si certains foyers sont géographiquement rattachés aux écoles, il n'en est pas de même pour tous.

### *Synthèse de l'état actuel*

## **2. Développement**

### *Objectif*

*Elargir l'accueil en fonction des nouveaux besoins en créant des synergies entre les lieux d'accueil au niveau des infrastructures, de l'encadrement, de la sécurité et de la formation.*

### *Choix des sites*

- sites existants
- nouveaux sites
- analyse du nouveau potentiel

### *Travaux d'infrastructures à prévoir*

### *Capacité d'accueil*

### *Besoins en personnel*

### *Activités offertes*

### *Estimation des coûts*

### *Planification*

### *Mesures d'accompagnement*

- commission de gestion
- implication des acteurs
- complémentarités avec d'autres activités (homes, sociétés locales)
- promotion de la structure d'accueil
- recrutement et formation du personnel d'encadrement

## **8. Les mesures d'accompagnement**

### **8.1 GROUPE DE PILOTAGE**

### **8.2 GROUPES DE TRAVAIL**

## **9. Le financement**

### **9.1 CONTRIBUTION DES JEUNES**

- 72% des sociétés répondant à l'enquête demandent une contribution financière aux jeunes qui fréquentent leurs activités
- Parmi elles, 81% estiment que le prix demandé est à la portée de tous les budgets
- De plus, près des deux tiers des sociétés demandant une contribution financière offrent régulièrement ou sporadiquement des facilités financières aux jeunes dans le besoin

### **9.2 AUTRE FINANCEMENT**

## **10. Recommandations**

## 11. Annexes

### 11.1 LISTE DES SOCIÉTÉS RÉPONDANTES À L'ENQUÊTE

#### SOCIÉTÉS PROPOSANT DES ACTIVITÉS POUR LES JEUNES

##### Sociétés œuvrant dans le domaine du sport

- Club de rock Zou
- Ecole-club Migros
- Aïkido Ikeda dojo
- Club full contact
- Judo karaté club
- Jiu-jitsu club des montagnes neuchâteloises
- Siu ham kung-fu
- Cross club
- Badminton club La Chaux-de-Fonds
- Association capoeira gerais
- Ecole de danse du progrès
- Niki's Dance Ecole de danse et de spectacle
- FC Floria
- FC Le Parc
- Twirling club Les Floralties
- Gym juniors, dames actives
- Gym parent-enfant
- Club haltérophile
- Handball club
- HCC mouvement juniors
- Street hockey club
- CNCF
- Aqua body
- Société suisse de sauvetage
- Activités aquatiques Sàrl
- Club alpin suisse
- Ecole suisse des sports de neige des montagnes
- Ecole des sports de neige des montagnes
- Nesnow, Neuchâtel snowboard club
- Spéléo club
- Club de tennis de table
- Les compagnons de Sherwood
- As des amis du vélo de montagne
- Volley-ball club la Tchaux
- Amis de la nature

##### Sociétés œuvrant dans le domaine de la culture

- Association La Coquille
- Echo du silence
- Edelweiss société d'accordéonistes
- Orchestre d'accordéon Patria
- Société d'accordéonistes
- Musique d'harmonie Les Armes Réunies
- Boîte-à-frap
- Salle de yoga
- Centre des musiques du monde
- Collège musical
- SSPM société suisse de pédagogie musicale
- Orchestre de chambre de La Chaux-de-Fonds
- Carnaval de la Tchaux
- Théâtre atelier de marionnettes La Turlutaine

##### Sociétés œuvrant dans le domaine des loisirs

- Société d'apiculture des montagnes neuchâteloises
- Société mycologique de La Chaux-de-Fonds
- Société protectrice des animaux
- Vivre La Chaux-de Fonds
- Mouvement de jeunes des montagnes neuchâteloises
- Centre d'animation et de rencontre
- Geste espace danse
- Wagner musique école d'orgue et de clavier
- Scrabble club
- Société des chasseurs
- Timbrophilia
- Pro juventute

##### Sociétés œuvrant dans le domaine de l'éducation

- Club jurassien section pouillerel
- Paroisses catholiques du Sacré-Cœur et Notre Dame de la paix
- Institut culturel musulman de Suisse
- E.R.E.N
- Eglise catholique-chrétienne du canton de Neuchâtel
- Evangelische Stadtmission
- Congrégation des témoins de Jehova
- Association centre zen
- AEMO fondation carrefour
- Société des samaritains

➤ **Sociétés œuvrant dans le domaine de l'accueil (crèches, lieux d'accueil familial de jour, lieux de repas, cantine et foyers d'accueil)**

- Crèche Beau-temps
- Crèche Au Pays imaginaire
- Jardin d'enfants "chez Pierrette"
- Crèche de l'Amitié
- Crèche La Farandole
- Jardin d'enfants Chez Zabeth
- Jardin d'enfants Le Carrousel
- Crèche du Collège
- Garderie Au Clair de lune
- Crèche Arc-en-ciel
- Association La Trottinette
- Haut recif
- Rapunzel, atelier d'allemand
- Maison des jeunes
- Association Accueil famille de jour
- Sombaille jeunesse
- Foyer de l'écolier
- Repas de l'écolier

**SOCIETES NE PROPOSANT PAS D'ACTIVITES POUR LES JEUNES**

**Sociétés œuvrant dans le domaine du sport**

- Tai-chi-chuan Cornelia
- Amis gymnastes
- La Jurassienne

**Sociétés œuvrant dans le domaine de la culture**

- Chorale des polices neuchâteloises
- Chorale Faller
- Ensemble vocal Domenica
- Männerchor Concordia
- Orchestre d'accordéonistes Les Héliathes
- Société de musique
- La Théâtrale

**Sociétés œuvrant dans le domaine des loisirs**

- Société des Fribourgeois Le Moléson
- Amicale des sapeurs pompiers
- Société aquariophile
- International english speaking club
- Club de jass Les 5-six

**Sociétés œuvrant dans le domaine de l'éducation**

- Groupe échange des collectivités africaines
- GEFEA
- Projet go to Togo
- Fédération romande des consommateurs
- Amnesty international


**Société n'ayant pas communiqué son domaine d'activité**

- Amicale société valaisanne

## 11.2 RÉPARTITION DES ACTIVITÉS SPORTIVES PAR CATÉGORIE D'ÂGE

### Les activités sportives destinées aux jeunes de 3 à 5 ans

Tranche horaire		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Début	Fin							
16h	16h30							
16h30	17h							
17h	17h30							
17h30	18h							
18h	18h30							
18h30	19h							
19h	19h30							
19h30	20h							
20h	20h30							
20h30	21h							

	Aucune activité proposée		3 activités proposées
	1 activité proposée		4 activités proposées
	2 activités proposées		5 activités ou plus proposées

Certaines activités ne sont pas répertoriées dans le tableau précédent en raison de leur caractère non régulier et d'informations manquantes ou imprécises. Ainsi, les activités irrégulières ou celles dont les horaires n'ont pas été précisés par les sociétés sont indiquées ci-dessous.

Jour	Activités régulières	Activités non régulières
Toute la semaine	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ecole de hockey pour débutant (HCC mouvement junior)</li> <li>Natation enfants (Activités Aquatiques Sàrl)</li> </ul>	
Lundi	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cours de judo et de karaté (Judo Karaté Club)</li> </ul>	
Mercredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cours de judo et de karaté (Judo Karaté Club)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Enseignement des sports de neige de 9h à 11h et de 14h à 16h (Ecole des sports de neige des montagnes)</li> </ul>
Jeudi	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cours de judo et de karaté (Judo Karaté Club)</li> </ul>	
Vendredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cours de judo et de karaté (Judo Karaté Club)</li> </ul>	
Samedi		<ul style="list-style-type: none"> <li>Enseignement des sports de neige de 9h à 11h et de 14h à 16h (Ecole des sports de neige des montagnes)</li> </ul>
Divers	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cours de danse 3 jours par semaine de 16h à 19h (Niki's Dance)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Enseignement des sports de neige de 10h à 12h et de 14h à 16h (Ecole suisse des sports de neige des montagnes)</li> <li>Cours de ski et excursions durant les week-ends (Amis de la nature)</li> </ul>

**Les activités sportives destinées aux jeunes de 6 à 11 ans**

Tranche horaire		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Début	Fin							
14h	14h30							
14h30	15h							
15h	15h30							
15h30	16h							
16h	16h30							
16h30	17h							
17h	17h30							
17h30	18h							
18h	18h30							
18h30	19h							
19h	19h30							
19h30	20h							
20h	20h30							
20h30	21h							
21h	21h30							
21h30	22h							

- |   |                          |   |                               |
|---|--------------------------|---|-------------------------------|
|  | Aucune activité proposée |  | 3 activités proposées         |
|  | 1 activité proposée      |  | 4 activités proposées         |
|  | 2 activités proposées    |  | 5 activités ou plus proposées |

Certaines activités ne sont pas répertoriées dans le tableau précédent en raison de leur caractère non régulier et d'informations manquantes ou imprécises. Ainsi, les activités irrégulières ou celles dont les horaires n'ont pas été précisés par les sociétés sont indiquées ci-dessous.

Jour	Activités régulières	Activités non régulières
Toute la semaine	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cours de judo et de karaté (Judo Karaté Club)</li> <li>Cours de natations (Activités Aquatiques Sàrl)</li> </ul>	
Lundi	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cours de rock'n roll à 18h (Club de rock Zou)</li> </ul>	
Mardi	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cours de natations en fin d'après-midi (CNCF)</li> </ul>	
Mercredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cours de natations en fin d'après-midi (CNCF)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Enseignement des sports de neige de 9h à 11h et de 14h à 16h (Ecole des sports de neige des montagne)</li> </ul>
Vendredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cours de natations en fin d'après-midi (CNCF)</li> </ul>	
Samedi		<ul style="list-style-type: none"> <li>Enseignement des sports de neige de 9h à 11h et de 14h à 16h (Ecole des sports de neige des montagne)</li> </ul>
Divers	<ul style="list-style-type: none"> <li>Full contact (Club de full contact)</li> <li>Cours de danse 3 jours par semaine (Niki's Dance)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Répartition des jeunes dans les différentes catégories au printemps (HCC mouvements junior)</li> <li>Cours de natation durant les vacances scolaires (CNCF)</li> <li>Enseignement des sports de neige de 10h à 12h et de 14h à 16h (Ecole suisse des sports de neige des montagnes)</li> <li>Tournois de volley-ball ainsi qu'une initiation durant la semaine du 1<sup>er</sup> mars (Volley-ball Club La Chx-de-Fds)</li> <li>Cours de ski et excursions durant les week-ends (Amis de la Nature)</li> </ul>

**Les activités sportives destinées aux jeunes de 12 à 16 ans**

Tranche horaire		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Début	Fin							
12h	12h30							
12h30	13h							
13h	13h30							
13h30	14h							
14h	14h30							
14h30	15h							
15h	15h30							
15h30	16h							
16h	16h30							
16h30	17h							
17h	17h30							
17h30	18h							
18h	18h30							
18h30	19h							
19h	19h30							
19h30	20h							
20h	20h30							
20h30	21h							
21h	21h30							
21h30	22h							

- Aucune activité proposée
- 1 activité proposée
- 2 activités proposées
- 3 activités proposées
- 4 activités proposées
- 5 activités ou plus proposées

Certaines activités ne sont pas répertoriées dans le tableau précédent en raison de leur caractère non régulier et d'informations manquantes ou imprécises. Ainsi, les activités irrégulières ou celles dont les horaires n'ont pas été précisés par les sociétés sont indiquées ci-dessous.

Jour	Activités régulières	Activités non régulières
Toute la semaine	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours de judo et de karaté (Judo Karaté Club)</li> </ul>	
Mardi	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours de natations en fin d'après-midi (CNCF)</li> </ul>	
Mercredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours de natations en fin d'après-midi (CNCF)</li> </ul>	
Vendredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours de natations en fin d'après-midi (CNCF)</li> </ul>	
Divers	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Full contact (Club de full contact)</li> <li>• Cours de danse 3 jours par semaine de 16h à 19h (Niki's Dance)</li> <li>• Tir à l'arc (Les compagnons de Sherwood)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Répartition des jeunes dans les différentes catégories au printemps (HCC mouvement junior)</li> <li>• Cours d'escalade durant les week-ends (Club Alpin Suisse)</li> <li>• Cours de ski de 10h à 12h et de 14h à 16h (Ecole suisse des sports de neige des montagnes)</li> <li>• Cours de snowboard 1x par semaine en hiver ainsi que des sorties en groupe 1x par mois (Neuchâtel Snowboard Club)</li> <li>• Tournois de volley-ball ainsi qu'une initiation durant la semaine du 1<sup>er</sup> mars (Volley-ball Club La Chx-de-Fds)</li> <li>• Cours de ski et d'alpinisme ainsi que des excursions durant les week-ends (Amis de la Nature)</li> </ul>

## 11.3 RÉPARTITION DES ACTIVITÉS CULTURELLES PAR CATÉGORIE D'ÂGE

### Les activités culturelles destinées aux jeunes de 3 à 5 ans

Tranche horaire		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Début	Fin							
13h30	14h							
14h	14h30							
14h30	15h							
15h	15h30							
15h30	16h							
16h	16h30							
16h30	17h							
17h	17h30							
17h30	18h							
18h	18h30							
18h30	19h							

<input type="checkbox"/>	Aucune activité proposée	<input type="checkbox"/>	3 activités proposées
<input type="checkbox"/>	1 activité proposée	<input type="checkbox"/>	4 activités proposées
<input type="checkbox"/>	2 activités proposées	<input type="checkbox"/>	5 activités ou plus proposées

Certaines activités ne sont pas répertoriées dans le tableau précédent en raison de leur caractère non régulier et d'informations manquantes ou imprécises. Ainsi, les activités irrégulières ou celles dont les horaires n'ont pas été précisés par les sociétés sont indiquées ci-dessous.

Jour	Activités régulières	Activités non régulières
Divers	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formation musicale chez les professeurs et à leur convenance (Société suisse de pédagogie musicale)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Camps, galeries, échanges durant les vacances scolaires (La Coquille)</li> <li>Concerts et présentations 80 à 100 fois par année (Centre des musiques du monde)</li> </ul>

**Les activités culturelles destinées aux jeunes de 6 à 11 ans**

Tranche horaire		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Début	Fin							
11h	11h30							
11h30	12h							
12h	12h30							
12h30	13h							
13h	13h30							
13h30	14h							
14h	14h30							
14h30	15h							
15h	15h30							
15h30	16h							
16h	16h30							
16h30	17h							
17h	17h30							
17h30	18h							
18h	18h30							
18h30	19h							
19h	19h30							
19h30	20h							
20h	20h30							
20h30	21h							
21h	21h30							
21h30	22h							

- |   |                          |   |                               |
|---|--------------------------|---|-------------------------------|
|  | Aucune activité proposée |  | 3 activités proposées         |
|  | 1 activité proposée      |  | 4 activités proposées         |
|  | 2 activités proposées    |  | 5 activités ou plus proposées |

Certaines activités ne sont pas répertoriées dans le tableau précédent en raison de leur caractère non régulier et d'informations manquantes ou imprécises. Ainsi, les activités irrégulières ou celles dont les horaires n'ont pas été précisés par les sociétés sont indiquées ci-dessous.

Jour	Activités régulières	Activités non régulières
Divers	<ul style="list-style-type: none"> <li>Leçon de musique de 1h ou 2h 2 jours par semaine ainsi que 80 à 100 concerts (Centre des musiques du monde)</li> <li>Formation musicale chez les professeurs et à leur convenance (Société suisse de pédagogie musicale)</li> <li>Confection et jeu de marionnettes (Théâtre et atelier de marionnettes La Turlutaine)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Camps, galeries, échanges durant les vacances scolaire ainsi que des activités ponctuelles en dehors des horaires scolaires + accueil et hébergement toute l'année (La Coquille)</li> </ul>

**Les activités culturelles destinées aux jeunes de 12 à 16 ans**

Tranche horaire		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Début	Fin							
11h	11h30							
11h30	12h							
12h	12h30							
12h30	13h							
13h	13h30							
13h30	14h							
14h	14h30							
14h30	15h							
15h	15h30							
15h30	16h							
16h	16h30							
16h30	17h							
17h	17h30							
17h30	18h							
18h	18h30							
18h30	19h							
19h	19h30							
19h30	20h							
20h	20h30							
20h30	21h							
21h	21h30							
21h30	22h							

- |   |                          |   |                               |
|---|--------------------------|---|-------------------------------|
|  | Aucune activité proposée |  | 3 activités proposées         |
|  | 1 activité proposée      |  | 4 activités proposées         |
|  | 2 activités proposées    |  | 5 activités ou plus proposées |

Certaines activités ne sont pas répertoriées dans le tableau précédent en raison de leur caractère non régulier et d'informations manquantes ou imprécises. Ainsi, les activités irrégulières ou celles dont les horaires n'ont pas été précisés par les sociétés sont indiquées ci-dessous.

Jour	Activités régulières	Activités non régulières
Divers	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation musicale (Musique d'harmonie Les Armes Réunis)</li> <li>• Formation musicale chez les professeurs et à leur convenance (Société suisse de pédagogie musicale)</li> <li>• Leçons de musique de 1h ou 2h 2 jours par semaine + concerts et présentations 80 à 100 fois par année (Centre des musiques du monde)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Camps, galeries, échanges durant les vacances scolaire ainsi que des activités ponctuelles en dehors des horaires scolaires + accueil et hébergement toute l'année (La Coquille)</li> <li>• Vente de plaquettes (Carnaval La Tchaux)</li> </ul>

## 11.4 RÉPARTITION DES ACTIVITÉS DE LOISIRS PAR CATÉGORIE D'ÂGE

Les activités de loisirs destinées aux jeunes de 6 à 11 ans

Tranche horaire		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Début	Fin							
9h30	10h							
10h	10h30							
10h30	11h							
11h	11h30							
11h30	12h							
12h	12h30							
12h30	13h							
13h	13h30							
13h30	14h							
14h	14h30							
14h30	15h							
15h	15h30							
15h30	16h							
16h	16h30							
16h30	17h							
17h	17h30							
17h30	18h							
18h	18h30							
18h30	19h							
19h	19h30							
19h30	20h							

	Aucune activité proposée		3 activités proposées
	1 activité proposée		4 activités proposées
	2 activités proposées		5 activités ou plus proposées

Certaines activités ne sont pas répertoriées dans le tableau précédent en raison de leur caractère non régulier et d'informations manquantes ou imprécises. Ainsi, les activités irrégulières ou celles dont les horaires n'ont pas été précisés par les sociétés sont indiquées ci-dessous.

Jour	Activités régulières	Activités non régulières
Mercredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Multiples activités selon programme (Centre d'animation et de rencontre)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours d'apiculture dans le cadre de passeport-vacances de 14h à 16h (Société d'apiculture des montagnes neuchâtoises)</li> </ul>
Vendredi		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours d'apiculture dans le cadre de passeport-vacances de 14h à 16h (Société d'apiculture des montagnes neuchâtoises)</li> </ul>
Divers	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Multiples activités le week-end selon programme (Centre d'animation et de rencontre)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Visites de ruchers (Société d'apiculture des montagnes neuchâtoises)</li> <li>• Initiation à la philatélie dans le cadre de passeport-vacances (Timbrophilia)</li> <li>• Animations de Noël (Vivre La Chaux-de-Fonds)</li> <li>• Camps (Pro Juventute)</li> <li>• Camps, fêtes et événements ponctuels (Centre d'animation et de rencontre)</li> </ul>

**Les activités de loisirs destinées aux jeunes de 12 à 16 ans**

Tranche horaire		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Début	Fin							
9h30	10h							
10h	10h30							
10h30	11h							
11h	11h30							
11h30	12h							
12h	12h30							
12h30	13h							
13h	13h30							
13h30	14h							
14h	14h30							
14h30	15h							
15h	15h30							
15h30	16h							
16h	16h30							
16h30	17h							
17h	17h30							
17h30	18h							
18h	18h30							
18h30	19h							
19h	19h30							
19h30	20h							
20h	20h30							
20h30	21h							
21h	21h30							
21h30	22h							
22h	22h30							

- Aucune activité proposée
- 1 activité proposée
- 2 activités proposées
- 3 activités proposées
- 4 activités proposées
- 5 activités ou plus proposées

Certaines activités ne sont pas répertoriées dans le tableau précédent en raison de leur caractère non régulier et d'informations manquantes ou imprécises. Ainsi, les activités irrégulières ou celles dont les horaires n'ont pas été précisés par les sociétés sont indiquées ci-dessous.

Jour	Activités régulières	Activités non régulières
Toute la semaine	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sorties en plein air (Société des chasseurs)</li> </ul>	
Mercredi	<ul style="list-style-type: none"> <li>Multiplés activités selon le programme (Centre d'animation et de rencontre)</li> </ul>	
Divers	<ul style="list-style-type: none"> <li>Multiplés activités le week-end selon le programme (Centre d'animation et de rencontre)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Visites de ruchers (Société d'apiculture des montagnes neuchâteloises)</li> <li>Sorties en nature (Société mycologique de La Chaux-de-Fonds)</li> <li>Animations de Noël (Vivre La Chaux-de-Fonds)</li> <li>Catéchèse, activités ponctuelles et camps (Mouvement de jeunes des montagnes neuchâteloises)</li> <li>Camps, fêtes et événements ponctuels (Centre d'animation et de rencontre)</li> </ul>

## 11.5 RÉPARTITION DES ACTIVITÉS D' « ACCUEIL » PAR CATÉGORIE D'ÂGE

Les activités d' « accueil » destinées aux jeunes de 0 à 2 ans

Tranche horaire		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Début	Fin							
6h30	7h							
7h	7h30							
7h30	8h							
8h	8h30							
8h30	9h							
9h	9h30							
9h30	10h							
10h	10h30							
10h30	11h							
11h	11h30							
11h30	12h							
12h	12h30							
12h30	13h							
13h	13h30							
13h30	14h							
14h	14h30							
14h30	15h							
15h	15h30							
15h30	16h							
16h	16h30							
16h30	17h							
17h	17h30							
17h30	18h							
18h	18h30							

	Aucune activité proposée		3 activités proposées
	1 activité proposée		4 activités proposées
	2 activités proposées		5 activités ou plus proposées

Certaines activités ne sont pas répertoriées dans le tableau précédent en raison de leur caractère non régulier et d'informations manquantes ou imprécises. Ainsi, les activités irrégulières ou celles dont les horaires n'ont pas été précisés par les sociétés sont indiquées ci-dessous.

Jour	Activités régulières	Activités non régulières
Toute la semaine	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Crèche Au Pays Imaginaire</li> <li>• Crèche de l'Amitié</li> <li>• Crèche du Collège</li> <li>• Crèche Arc-en-ciel</li> </ul>	

**Les activités d' « accueil » destinées aux jeunes de 3 à 5 ans**

Tranche horaire		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Début	Fin							
6h30	7h							
7h	7h30							
7h30	8h							
8h	8h30							
8h30	9h							
9h	9h30							
9h30	10h							
10h	10h30							
10h30	11h							
11h	11h30							
11h30	12h							
12h	12h30							
12h30	13h							
13h	13h30							
13h30	14h							
14h	14h30							
14h30	15h							
15h	15h30							
15h30	16h							
16h	16h30							
16h30	17h							
17h	17h30							
17h30	18h							
18h	18h30							


- Aucune activité proposée
- 1 activité proposée
- 2 activités proposées
- 3 activités proposées
- 4 activités proposées
- 5 activités ou plus proposées

Certaines activités ne sont pas répertoriées dans le tableau précédent en raison de leur caractère non régulier et d'informations manquantes ou imprécises. Ainsi, les activités irrégulières ou celles dont les horaires n'ont pas été précisés par les sociétés sont indiquées ci-dessous.

Jour	Activités régulières	Activités non régulières
Toute la semaine	<ul style="list-style-type: none"> <li>Crèche Au Pays Imaginaire</li> <li>Jardin d'enfants Chez Pierrette</li> <li>Crèche de l'Amitiés</li> <li>Crèche du Collège</li> <li>Crèche Arc-en-ciel</li> </ul>	
Divers	<ul style="list-style-type: none"> <li>4 matins par semaine de 9h à 11h30 (Jardin d'enfants Chez Zabeth)</li> </ul>	

**Les activités d' « accueil » destinées aux jeunes de 6 à 11 ans**

Tranche horaire		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Début	Fin							
6h30	7h							
7h	7h30							
7h30	8h							
8h	8h30							
8h30	9h							
9h	9h30							
9h30	10h							
10h	10h30							
10h30	11h							
11h	11h30							
11h30	12h							
12h	12h30							
12h30	13h							
13h	13h30							
13h30	14h							
14h	14h30							
14h30	15h							
15h	15h30							
15h30	16h							
16h	16h30							
16h30	17h							
17h	17h30							
17h30	18h							

- |  |   |
|--|---|
|  Aucune activité proposée |  3 activités proposées         |
|  1 activité proposée      |  4 activités proposées         |
|  2 activités proposées    |  5 activités ou plus proposées |


Certaines activités ne sont pas répertoriées dans le tableau précédent en raison de leur caractère non régulier et d'informations manquantes ou imprécises. Ainsi, les activités irrégulières ou celles dont les horaires n'ont pas été précisés par les sociétés sont indiquées ci-dessous.

Jour	Activités régulières	Activités non régulières
Toute la semaine	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Crèche de l'Amitiés</li> <li>• Crèche Arc-en-ciel</li> </ul>	

## 11.6 RÉPARTITION DES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES PAR CATÉGORIE D'ÂGE

Les activités éducatives destinées aux jeunes de 6 à 11 ans

Tranche horaire		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Début	Fin							
9h	9h30							
9h30	10h							
10h	10h30							
10h30	11h							
11h	11h30							
11h30	12h							
12h	12h30							
12h30	13h							
13h	13h30							
13h30	14h							
14h	14h30							
14h30	15h							
15h	15h30							
15h30	16h							
16h	16h30							
16h30	17h							
17h	17h30							
17h30	18h							
18h	18h30							
18h30	19h							
19h	19h30							
19h30	20h							
20h	20h30							


	Aucune activité proposée		3 activités proposées
	1 activité proposée		4 activités proposées
	2 activités proposées		5 activités ou plus proposées

Certaines activités ne sont pas répertoriées dans le tableau précédent en raison de leur caractère non régulier et d'informations manquantes ou imprécises. Ainsi, les activités irrégulières ou celles dont les horaires n'ont pas été précisés par les sociétés sont indiquées ci-dessous.

Jour	Activités régulières	Activités non régulières
Dimanche	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sport et loisirs (Institut culturel musulman de Suisse)</li> <li>Messes familiales (Eglise catholique-chrétienne du canton de Neuchâtel)</li> </ul>	
Divers	<ul style="list-style-type: none"> <li>Catéchèse (Paroisses catholiques du Sacré-cœur et Notre Dame de la Paix)</li> <li>Catéchisme le mardi ou le jeudi de 16h à 18h + service de l'autel le samedi ou le dimanche (Eglise catholique-chrétienne du canton de Neuchâtel)</li> <li>Pratique du zen (Association centre zen)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vacances, ballades, activités peu onéreuses (AEMO fondation Carrefour)</li> </ul>

**Les activités éducatives destinées aux jeunes de 12 à 16 ans**

Tranche horaire		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Début	Fin							
9h	9h30							
9h30	10h							
10h	10h30							
10h30	11h							
11h	11h30							
11h30	12h							
12h	12h30							
12h30	13h							
13h	13h30							
13h30	14h							
14h	14h30							
14h30	15h							
15h	15h30							
15h30	16h							
16h	16h30							
16h30	17h							
17h	17h30							
17h30	18h							
18h	18h30							
18h30	19h							
19h	19h30							
19h30	20h							
20h	20h30							

- |   |                          |   |                               |
|---|--------------------------|---|-------------------------------|
|  | Aucune activité proposée |  | 3 activités proposées         |
|  | 1 activité proposée      |  | 4 activités proposées         |
|  | 2 activités proposées    |  | 5 activités ou plus proposées |

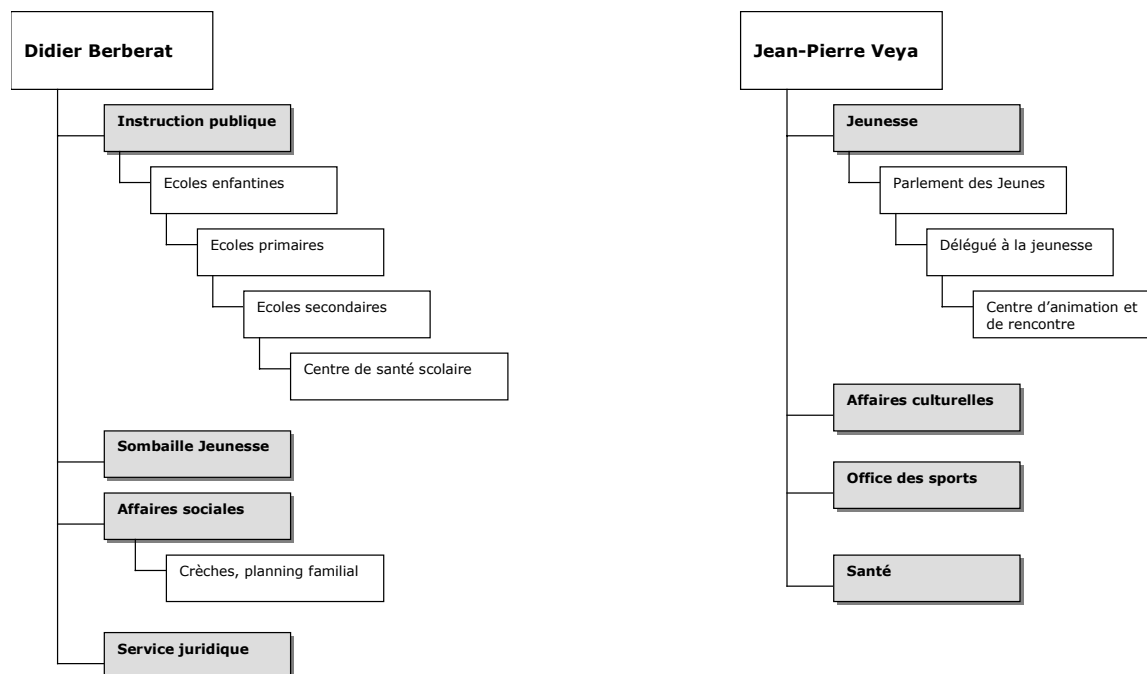
Certaines activités ne sont pas répertoriées dans le tableau précédent en raison de leur caractère non régulier et d'informations manquantes ou imprécises. Ainsi, les activités irrégulières ou celles dont les horaires n'ont pas été précisés par les sociétés sont indiquées ci-dessous.

Jour	Activités régulières	Activités non régulières
Samedi		<ul style="list-style-type: none"> <li>Cours de premiers secours 1x par mois de 14h à 17h (Société des samaritains)</li> </ul>
Dimanche	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sport et loisirs (Institut culturel musulman de Suisse)</li> <li>Messes familiales (Eglise catholique du canton de Neuchâtel)</li> </ul>	
Divers	<ul style="list-style-type: none"> <li>Catéchèse (Paroisses catholique du Sacré-Coeur et Notre Dame de la Paix)</li> <li>Catéchisme le mardi ou le jeudi de 16h à 18h +service de l'autel le samedi ou le dimanche (Eglise catholique du canton de Neuchâtel)</li> <li>Pratique du zen + accueil (Association centre zen)</li> <li>Réunions des diverses congrégations des témoins de Jehova</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vacances, ballades, activités peu onéreuses (AEMO fondation Carrefour)</li> </ul>

## 11.7 BREF DESCRIPTIF DES PROJETS DES SOCIÉTÉS

Catégorie de projet	Stade d'avancement des projets des sociétés		
	Au stade d'intention	En phase d'étude	En phase de démarrage
« Activités de la société »	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organisation d'un camp pour les jeunes</li> <li>Proposer des cours d'accordéon gratuits</li> <li>Proposer de nouvelles activités dans le domaine de la société (3)</li> <li>Fonder un club de curling</li> <li>Développer les activités de la société</li> <li>Création d'une classe pilote d'immersion à la langue allemande</li> <li>Projet de marionnettes limité dans le temps</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place d'un projet humanitaire</li> <li>Proposer de nouvelles activités sportives (3)</li> <li>Créer un foyer d'écolier avec une cantine</li> <li>Offrir un espace temporaire d'accueil pour les jeunes durant les vacances scolaires</li> <li>Organisation d'un camp pour les jeunes</li> <li>Création d'un groupe de rencontre pour les jeunes (3)</li> <li>Organisation d'un spectacle (2)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organiser des animations de quartiers</li> <li>Création d'un atelier de français</li> <li>Proposer des cours multi-activités durant les semaines de relâche</li> <li>Proposer de nouvelles activités dans le domaine de la société (3)</li> <li>Organisation d'un spectacle par année</li> <li>Organisation d'un concours de réussite scolaire</li> <li>Organisation d'un concours d'exécution musicale</li> <li>Ouverture d'une école d'accordéon</li> </ul>
« Nombre de membres »	<ul style="list-style-type: none"> <li>Agrandir la société</li> <li>Création d'une section junior (2)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accueil d'enfants supplémentaires</li> <li>Réunir d'avantage de jeunes</li> <li>Créer d'autres repas de l'écolier dans d'autres quartiers de la ville</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recherche de nouveaux membres</li> <li>Création d'une section junior</li> <li>Développer un concept parent-enfant</li> </ul>
« Fréquence des activités »	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ouverture hebdomadaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Avoir plus de plages horaires</li> <li>S'adapter à l'harmonisation des horaires scolaires</li> </ul>	
« Collaboration avec d'autres sociétés »		<ul style="list-style-type: none"> <li>Contact régulier avec plus de conservatoires</li> <li>Contact régulier avec plus d'écoles</li> <li>Collaborer avec l'école pour créer un spectacle</li> <li>Partenariat avec une autre société de la même branche</li> <li>Rassemblement des énergies communes en un seul lieu</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Favoriser les rencontres avec d'autres groupes suisses ou étrangers</li> <li>Collaboration avec l'école secondaire dans le cadre de sport-études</li> </ul>
« Infrastructures »	<ul style="list-style-type: none"> <li>Trouver un local pour les écoliers</li> <li>Réaménagement du local</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Construction d'un mur de grimpe</li> <li>Rénovation, agrandissement et installation des infrastructures</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer les infrastructures</li> </ul>

## 11.8 ORGANIGRAMME DES SERVICES COMMUNAUX CONCERNÉS PAR L'ACCUEIL DE LA JEUNESSE



## **11.9 FICHES TECHNIQUES**